

LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

N° 13.752 - TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE - JEUDI 1^{er} OCTOBRE 1914

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 - Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : 4 fr. - Réclamés : 1.75 - Papiers divers : 3 fr.
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. - Chronique Locale : 40 fr.
Les insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

ABONNEMENTS

Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard 6 Mois 6 Mois Un An
et Basses-Alpes..... 5 fr. 9 fr. 17 fr.
Autres départements et l'Algérie..... 6 fr. 12 fr. 20 fr.
Étranger (Union postale)..... 8 fr. 17 fr. 30 fr.
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'Administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

Héroïsme

La bataille de l'Aisne se poursuit toujours dans des conditions excellentes pour les armées alliées. Et nous disons : la bataille de l'Aisne, pour conserver à la bataille le nom qu'on lui a donné dès qu'elle s'est trouvée engagée. Mais on sait bien que, en réalité on ne se bat pas seulement entre l'Oise et la Meuse, on se bat pas seulement en Woëvre, mais aussi et surtout au nord de la Somme. C'est même dans cette dernière direction du nord de la Somme que l'action se développe de plus en plus, ainsi que cela ressort des récents communiqués et de celui que nous recevons en ce moment.

On nous disait en effet hier que, au nord de la Somme, notre ligne se prolongeait entre Albert et Comblès. On nous dit aujourd'hui que, de ce côté, l'action continue à se développer de plus en plus vers le Nord. Nous constatons, il y a quelques jours, que la ligne brisée figurant le front de la bataille s'étendait fortement relevée à notre aile gauche. Le mouvement, depuis lors, n'a pas cessé de s'accroître : il semble qu'il devienne une menace de plus en plus grave pour l'aile droite allemande.

On continue de se battre un peu partout sur cette ligne formidable qui va ainsi du nord de la Somme jusqu'en Lorraine et jusqu'aux Vosges.

On continue de se battre et de bien se battre. Les conditions spéciales dans lesquelles on se bat mettent à une rude épreuve la patience de ceux qui attendent. Mais il faut savoir attendre, tout en ne se lassant pas d'admirer.

Ah ! certes, les batailles d'autrefois, ces grandes batailles rangées où les deux armées ennemies entraînent en contact sur toute la ligne, s'engageaient à fond, se précipitaient violemment, furieusement, éperdument l'une contre l'autre jusqu'à ce que l'une fût venue à bout de l'autre, ces batailles-là étaient mieux dans le goût des amateurs d'épées.

Tout se déchaînait dans le fracas de la mitraille, les fanfares étaient fiévreusement vibrantes, les soies colorées des drapeaux frissonnaient au vent du combat, flottaient au-dessus des bataillons en défile, palpitait dans la mêlée ardente comme l'âme même de la patrie. On se ruait dans une lutte décisive où se jouait parfois en quelques heures le sort de toute une guerre, on chargeait à la baïonnette après avoir épuisé le tonnerre de l'artillerie, on se battait dans un suprême corps à corps, arme contre arme, poitrine contre poitrine. Et au soir de la rude journée, la Victoire planant dans les cieux semblait, comme dans les classiques tableaux de batailles, descendre de son vol radieux pour couronner dans une apothéose finale les plus vaillants, les plus forts, parfois seulement les plus heureux...

Oui, ces batailles d'autrefois avaient de l'allure, surtout lorsque, comme à Austerlitz, le soleil daignait parer de sa gloire de ses rayons le théâtre du combat.

Mais, comme nous n'avons cessé de le dire depuis le début de la présente guerre, réfléchissons à la qualité tout à fait précieuse d'héroïsme que réclament ces batailles d'aujourd'hui où l'on se bat autant contre des murs de ciment ou contre des hommes, où l'on a autant à se défendre contre des pièges ou contre des chausse-trappes que contre des assauts, où l'on a si souvent à lutter soit contre un obstacle déguisé soit contre un ennemi invisible. Cet héroïsme est fait de ténacité, d'endurance, de persévérance éternelle. Il est fait également d'intrépidité bravoure, car les grandes opérations manœuvrières des batailles d'aujourd'hui comportent aussi, comme celles d'autrefois, de vifs engagements, d'impétueuses charges à la baïonnette, des heurts terribles où, selon le mot du poète qui célébra les exploits des héros d'une autre grande armée,

La mêlée en hurlant grandit comme une flamme.

Et des faits d'armes tels que celui dont on trouvera plus loin le récit à la gloire d'un de nos régiments de zouaves le prouvent avec une magnifique éloquence.

Nos officiers et nos soldats, comme ceux de nos alliés, s'affirment de plus en plus capables de cet héroïsme-là, qui doit demeurer pour nous le meilleur gage de la victoire.

Notre admiration doit aller à eux plus fervente que jamais.

CAMILLE FERDY.

Tout contrat passé avec un Allemand ou un Autrichien est déclaré nul

Sur la proposition du président du Conseil, du ministre de la Justice et du ministre des Postes et Télégraphes, le gouvernement a pris la décision suivante :

Tous les contrats passés entre Français et sujets des nations belligérantes depuis le 4 août pour l'Allemagne et le 13 août pour l'Autriche, sont considérés comme contraires à l'ordre public et nul.

Les contrats antérieurs à cette date sont suspendus dans leur exécution pendant la durée de la guerre, si l'exécution est commencée. Si l'exécution n'est pas commencée, la nullité peut être prononcée sur ordonnance du président du Tribunal.

Impressions de Paris

D'un de nos correspondants particuliers

Paris, 30 Septembre.

On vient d'amputer de la jambe droite, à l'hôpital Beaujon, la jeune Denise Cartier, qui fut blessée par une bombe lancée, avenue du Trocadéro, par un avion allemand, dimanche dernier.

La fillette, qui a supporté l'opération avec une rare vaillance, avait fait cette recommandation au gardien de la paix qui la relevait toute ensanglantée : « Surtout, ne dites pas à maman que c'est grave ! »

Admirable sang-froid d'un enfant, et phrase digne de figurer parmi celles que tant d'humbles héros prononcent maintenant !

La guerre, du reste, mûrit vite les cerveaux et les cœurs d'enfants, et il n'y a qu'à les observer dans la rue et dans les jardins où ils jouent, pour saisir des traits étonnants ou charmants.

Quand les « Taupes » nous rendaient de fréquentes visites, une plaisanterie familière aux gamins de Paris consistait à se planter au milieu de la rue, la casquette tendue.

« Hé ! M'sieu, disait l'un, ne m'oubliez pas ! »

« Et moi, M'sieu, une croûte de chocolat, s'il vous plaît » criait l'autre.

On encoure : « Dépêchez-vous, c'est l'heure d'aller dîner »

Sur le passage des blessés, la foule se pressait, portant des fruits, des gâteaux. Au premier rang, une petite fille envoyait des deux mains des baisers aux braves soldats, et elle disait :

« Prenez, je n'ai que cela ! »

Sur les fortifications, deux bandes d'enfants jouaient à la guerre. D'abord, aucun d'eux ne voulait être allemand, enfin, les deux camps sont constitués. Un camarade passe. On l'appelle :

« Qu'est-ce que tu veux être, Français ou Allemand ? »

« Mais je ne veux pas jouer. »

Les autres insistent :

« Non, non, je me contenterai de vous regarder, je veux faire le neutre. »

« Ah ! tu veux faire le neutre, eh ! bien, tiens ! »

Et les deux camps lui tombent dessus.

N'y a-t-il pas là une vivante illustration des risques que courent les neutres dans la guerre actuelle ?

Un autre jour, sur les quais, d'autres enfants avaient construit à l'aide de millions de sable, une citadelle surmontée d'un drapeau français. C'étaient, tout autour, des reconnaissances, des russes, des surprises et des ruées soudaines. Il y avait des prisonniers qu'on emmenait sous le pont, des blessés que l'on transportait sur des bâtons entrecroisés, et des morts qu'on laissait sur le terrain, et qui criaient de temps à autre aux combattants qui revenaient sur eux :

« Attention, je suis mort ! »

Du haut du pont, des passants regardaient amusés. Près de moi, une femme s'était arrêtée. Elle avait commencé par sourire, puis, ces yeux-là évoquant sans doute de trop cruelles réalités, elle s'en alla, le front baissé, en murmurant : « Ces enfants, ça ne sait pas ! »

PAUL SOUCHON.

Quand le Gouvernement rentrera-t-il à Paris ?

Bordeaux, 30 Septembre.

La progression lente, mais constante, de notre armée dans la bataille de fermeté engagée depuis la semaine dernière entre l'Oise et la Meuse, fait espérer, après notre décisive victoire de la Marne, que dans quelques jours l'ennemi sera refoulé hors des territoires français. La retraite imposée à l'envahisseur pose les milieux parlementaires, à l'Alhambra comme à l'Apollon, la question du retour des pouvoirs publics à Paris. Elle a été également envisagée dans les conseils du gouvernement. Aucune résolution n'a pu encore être prise, mais voici comment on examine le problème dans les milieux officiels :

Le départ de Paris constitue un acte politique. En abandonnant provisoirement la capitale pour venir à Bordeaux, le gouvernement a voulu conserver son entière liberté morale et sa liberté matérielle pour délibérer sur le sort de la France. Il a été à des considérations analogues à celles qui font que, selon les incidents de la bataille, l'état-major général de l'armée se déplace de façon à pouvoir assumer la lourde responsabilité qui lui incombe et conserver la direction des opérations en toute liberté, en pleine indépendance.

Le gouvernement ne pouvait délibérer sous la menace des canons allemands. Devait-il laisser à Paris une représentation pendant son temporaire exil sur les rives de la Garonne ? Il ne le fit pas. Il a estimé que dans les heures graves que nous traversons, l'unité était indispensable dans les conseils des ministres. Et puis comme il devait envisager, au moment où il est parti, toutes les éventualités, il lui fallait entrevoir l'hypothèse où l'ennemi entrerait à Paris. Il convient de ne pas oublier que cette situation militaire il y a trois semaines.

Il faut se rappeler que les députés du pouvoir, en cas d'investissement ? Le souvenir des incidents qui se sont produits il y a quatre-vingt-quatre ans entre le gouvernement de la Défense nationale siégeant à Bordeaux et le général Trochu, ministre de la Guerre, resté à Paris, ne devait pas se reproduire. Il fallait à tout prix en éviter le retour.

On a pu abandonner cette hypothèse extrême que nos vaillantes armées ont anéantie en chassant de Paris les troupes du kaiser, le gouvernement a envisagé la situation dans laquelle se seraient trouvés les ministres restés à Paris, alors que le général Gallieni était investi, comme gouverneur militaire, des pouvoirs les plus étendus. Leur présence n'aurait pu qu'envenimer l'action souveraine de cet officier général, la défense de Paris était confiée et qui pouvait être appelé d'un jour à l'autre à quitter les Invalides pour monter à cheval et prendre le commandement effectif des troupes du camp retranché.

Telles sont en bref les considérations qui ont décidé les pouvoirs publics à venir siéger ici. Nous les rappelons pour indiquer comment, la situation se modifiant, le gouvernement doit, dans un avenir prochain, rentrer à Paris. Il ne semble pas douteux, en effet, que dès que les Allemands auront été chassés de France, les pouvoirs publics reprendront le chemin de la capitale. Leur résolution ne sera prise qu'après mûre réflexion et quand le général Joffre aura été appelé à donner son opinion autorisée et décisive. Nous avons l'impression que le chef de l'Etat, le Parlement et le gouvernement regarderont Paris vers la fin du mois prochain, si rien ne vient modifier la situation militaire.

Les Chambres ne seront très vraisemblablement pas appelées à siéger à Bordeaux. Cependant, l'Alhambra est maintenant transformé et l'Apollon aménagé pour permettre aux députés et aux sénateurs de délibérer. Les deux salles de séances sont prêtes ; les bureaux peuvent fonctionner. Tribune et fauteuil présidentiel ont été dressés. Ils sont majestueux. Et les 170 employés de la questure de la Chambre et du Sénat, au courant de leurs nouveaux et provisoires services, attendent, pour se mettre à l'œuvre, que la sonnette retentisse dans l'enceinte parlementaire et que MM. Antonin Dubost et Dechand annoncent avec solennité : « Messieurs, la séance est ouverte ! »

On siégera à Paris avant la fin de l'année. M. Eugène Pierre, le scrupuleux secrétaire général de la Chambre, se console de ne pouvoir tenir séance ici en pensant que dans le démantèlement rapide du temple législatif, il n'a pas emporté le sceau destiné à « légaliser » les lois et qu'il aurait été contraint de se servir d'un modeste cachet de cire.

Un Mot du Général Pau

M. Bolle, professeur au collège de Louhans, ancien étudiant de la Faculté des lettres de Lyon, dût, à la suite de blessure, subir l'amputation d'un bras.

Le général Pau, visitant l'hôpital où était soigné le sous-lieutenant Bolle, le félicita, puis lui montrant sa manche droite l'officier général dit en clignant de l'œil : « La vôtre et le mien... je vengerais nos deux bras ».

Les Hangars des Dirigeables allemands

Les avions français et anglais sont allés attaquer, avec succès d'ailleurs, les hangars des dirigeables allemands, hangars qui forment des bases d'opérations pour les navires de l'air, analogues à celles des vaisseaux maritimes. Ce sont des ports d'abri, de ravitaillement et de réparation pour les dirigeables. L'Allemagne, plus qu'aucun autre pays, a développé l'aéronautique, et le nombre des hangars construits au 1^{er} avril dernier ne s'élevait pas à moins de 47, sans préjudice de 8 en construction.

Les hangars ne constituent pas tous des stations de guerre, il en est aussi qui sont destinés aux expériences, aux études et ces derniers appartiennent principalement des particuliers. Les constructeurs de dirigeables allemands sont fort nombreux et chacun d'eux possède un ou plusieurs hangars ; la situation de ces derniers n'a aucun caractère stratégique.

Les 47 hangars en service il y a six mois se répartissent ainsi : 33 appartenant à l'armée, 2 à la marine et 12 à l'Etat, soit 18 dépendant du gouvernement et les autres sont privés.

Les hangars militaires sont pour six d'entre eux répartis sur la frontière ; les bases d'opérations aériennes contre la France sont situées à Strasbourg, Metz et Bückendorf (Cologne), celles contre les Russes se trouvent à Königsberg et Thorn, et la frontière autrichienne peut être surveillée par les dirigeables du hangar de Liegnitz.

Trois autres hangars militaires sont situés à Tegel (Berlin). Enfin, les quatre derniers sont des hangars transportables, larges de quatre-vingt mètres ; ils peuvent être érigés par cent cinquante hommes en vingt-quatre heures.

Les hangars de la marine sont tous les deux à l'embouchure de l'Elbe, à dix-huit et dix-neuf kilomètres de l'embouchure de la première n'a qu'une quarantaine de mètres de longueur, mais le second a plus de 130 mètres. L'un et l'autre sont tournants.

Les trois hangars de l'Etat sont situés à Dresde, Düsseldorf et Gotha ; le premier, qui est le second comme grandeur de l'Allemagne, a 193 mètres de long, 58 mètres de large et 30 mètres de haut.

L'industrie privée possède 19 hangars, dimensions nous plus haut ; le plus considérable de tous est celui de Leipzig, long de 195 mètres, large de 60 et haut de 25 ; ensuite viennent, par ordre d'importance, ceux de Brunswick, Friedrichshafen, Kiel, Potsdam, Frankfurt, Fulhsbüttel (Hambourg), les deux de Jehannesthal (Berlin), Biesdorf (Berlin), Oos (Baden-Baden), Manzell, Rheinfan (Mannheim), les deux de Bitterfeld, Varnitz, Leichlingen, Tegel (Berlin) et Cologne-Nippes.

Les hangars en construction, dont quelques-uns doivent être terminés à l'heure actuelle, sont à Anchen, Albstadt, Grandenz, Francfort, Lahar, Posen, Schneidmühl et Trèves.

Les aviateurs des armées alliées ont, au vu, une vaste carrière ouverte à leur activité.

Nous pourrions fêter Noël dans la victoire

C'est la prédiction de Canterets qui l'affirme

Le Figaro publie la prédiction suivante tirée des archives de Canterets. Elle date de 1700. La voici :

Quand les voitures sillonnent les routes sans chevaux ;

Quand on se parle d'un bout à l'autre du monde ;

En l'an 1914 ;

Mai parlera de guerre, Juin le décidera, Juillet le déclarera, Août, on verra des pleurs dans les yeux des épouses et des mères.

Septembre continuera les hostilités, Octobre verra du sang jusqu'aux genoux dans trois villes de Prusse, Novembre, un homme blanc décidera la paix.

Décembre, la France sera victorieuse et vivra dans la paix et la prospérité.

Et s'il en est ainsi, le pronostic résolu des Anglais, qui ont déclaré qu'ils fêteraient « Christmas » dans leurs foyers, sera réalisé.

LA GRANDE BATAILLE

L'enveloppement de l'Armée allemande par notre aile gauche

La manœuvre se dessine d'une façon décisive au nord de la Somme. — Nous progressons encore entre l'Argonne et la Meuse

Bordeaux, 30 Septembre.

Le Conseil des ministres s'est réuni ce matin, sous la présidence de M. Poincaré. Il s'est occupé de la situation diplomatique et militaire.

Communiqué officiel

Bordeaux, 30 Septembre.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

1. — A notre aile gauche : Au nord de la Somme, l'action continue à se développer de plus en plus vers le nord.

Entre l'Oise et l'Aisne, l'ennemi a prononcé une vigoureuse attaque sur Tracy-le-Mont, au nord-est de la forêt de l'Aigle. Il a été repoussé avec de fortes pertes.

2. — Au centre : Accalmie sur tout le front, qui s'étend de Reims à la Meuse.

Entre l'Argonne et la Meuse, nous avons légèrement progressé. En Woëvre, violents combats. Nos troupes ont avancé sur plusieurs points, notamment à l'est de Saint-Mihiel.

3. — A notre aile droite : En Lorraine et dans les Vosges, pas de modifications.

4. — Du côté russe : En Galicie des tentatives de sortie de la garnison de Przemyl ont échoué. Les armées autrichiennes continuent à battre en retraite en désordre, perdant de nombreux prisonniers, des canons et du matériel.

Au col d'Uztoz, au sud de Przemyl, dans les Karpathes, un détachement russe a défilé en bataillon hongroise, et pénétré en Hongrie.

Le communiqué officiel anglais

Londres, 30 Septembre.

A 11 heures et demie, hier soir, le Bureau de la Presse annonçait que la situation, en fait, est sans changement. A l'aile gauche des alliés, des combats très violents ont eu lieu, mais l'armée anglo-française se maintient bien.

La situation envisagée par un critique militaire italien

Rome, 30 Septembre.

Le critique militaire Enrico Barone, consacrant dans le Giornale d'Italia un long article sur les opérations se déroulant actuellement en France.

Le critique militaire émettait aux travaux stratégiques merveilleux et géniaux de Bonnal, Gronard et Foch, ainsi qu'aux éminents talents du général Joffre.

Au sujet de la bataille de l'Aisne, il conclut : Dans la situation actuelle, on ne peut pas encore parler de victoire française. C'est à l'aile gauche française qu'est la victoire ou la défaite. L'investissement du mur Tou-Verdun, même s'il est poursuivi avec vigueur et avec des forces considérables, ne paraît pas constituer un péril pour les Français, et pourrait être au contraire une grave erreur de la part des Allemands, car ces forces trouveraient un emploi beaucoup plus opportun du côté opposé.

La situation générale des Français est bonne. En tous cas, une chose semble certaine : Quel que puisse être le résultat de la bataille, il n'est plus question de parler d'un succès rapide et décisif des Allemands en France, succès qui était une condition indis-

pensable pour que l'Allemagne puisse sortir de la mauvaise impasse où elle s'est engagée.

La situation des Allemands en France, à cette heure solennelle, est tragiquement angoissante, car chaque heure qui passe augmente les préoccupations provenant du théâtre oriental, grâce à la pression des Russes, que l'Allemagne a eu le tort de trop mépriser, alors que la France même augmentait le nombre des ennemis dont les soldats du kaiser ont à subir le choc.

Chaque jour qui passe restreint le dilemme auquel l'état-major cherche à se soustraire par des tergiversations. Le péché d'orgueil, le péché de ne pas estimer à leur juste valeur leurs adversaires, qu'ont commis les Allemands, est de ceux qui, en guerre, se paient chèrement.

La situation des Allemands en France, à cette heure solennelle, est tragiquement angoissante, car chaque heure qui passe augmente les préoccupations provenant du théâtre oriental, grâce à la pression des Russes, que l'Allemagne a eu le tort de trop mépriser, alors que la France même augmentait le nombre des ennemis dont les soldats du kaiser ont à subir le choc.

Chaque jour qui passe restreint le dilemme auquel l'état-major cherche à se soustraire par des tergiversations. Le péché d'orgueil, le péché de ne pas estimer à leur juste valeur leurs adversaires, qu'ont commis les Allemands, est de ceux qui, en guerre, se paient chèrement.

La situation des Allemands en France, à cette heure solennelle, est tragiquement angoissante, car chaque heure qui passe augmente les préoccupations provenant du théâtre oriental, grâce à la pression des Russes, que l'Allemagne a eu le tort de trop mépriser, alors que la France même augmentait le nombre des ennemis dont les soldats du kaiser ont à subir le choc.

Chaque jour qui passe restreint le dilemme auquel l'état-major cherche à se soustraire par des tergiversations. Le péché d'orgueil, le péché de ne pas estimer à leur juste valeur leurs adversaires, qu'ont commis les Allemands, est de ceux qui, en guerre, se paient chèrement.

La situation des Allemands en France, à cette heure solennelle, est tragiquement angoissante, car chaque heure qui passe augmente les préoccupations provenant du théâtre oriental, grâce à la pression des Russes, que l'Allemagne a eu le tort de trop mépriser, alors que la France même augmentait le nombre des ennemis dont les soldats du kaiser ont à subir le choc.

Chaque jour qui passe restreint le dilemme auquel l'état-major cherche à se soustraire par des tergiversations. Le péché d'orgueil, le péché de ne pas estimer à leur juste valeur leurs adversaires, qu'ont commis les Allemands, est de ceux qui, en guerre, se paient chèrement.

La Bataille de l'Aisne

Londres, 30 Septembre.

Le correspondant de guerre du « Daily Telegraph » déclare, dans une de ses lettres à ce journal que contrairement à l'impression générale, les grandes batailles livrées autour de Paris ne commencent pas par la défaite du général von Kluck. Les mécomptes de cet officier général ont eu pour cause directe la retraite de l'aile gauche allemande, dans la nuit du 6 au 7 septembre.

Le mystère dont a été entouré le mouvement de l'armée allemande s'évanouit, maintenant qu'on sait que le principal corps d'armée du kronprinz s'est retiré, pendant cette nuit, à 40 kilomètres en arrière.

Une retraite comme celle-là équivaut à une déroute.

L'Action Russe

Pétrograde, 30 Septembre.

Le grand état-major fait aujourd'hui le communiqué officiel suivant :

Dans la région Ossowat-Drouskniki-Sino, les Russes livrèrent des combats violents aux Allemands.

Une nouvelle tentative de l'ennemi pour traverser le Niémen échoua.

Un combat violent fut livré pour la possession des débouchés septentrionaux des forêts d'Augustow. Cette ville fut réoccupée par les Russes.

En Galicie, à l'Ouest près de Doukka, l'arrière-garde autrichienne fut défilée. La colonne autrichienne, se repliant, abandonna des canons et quatre cents camions.

Dans la région de Krosno, les Russes firent deux cents prisonniers appartenant à vingt-deux régiments différents.

Les routes au-delà de Sanok sont couvertes de fusils, de cartouches et de convois abandonnés.

La Russie et les pays scandinaves

Pétrograde, 30 Septembre.

On mande de Stockholm au *Novosti Vremeni* que le correspondant de Londres d'un journal norvégien a eu l'honneur de voir M. Acland, sous-secrétaire d'Etat au ministère des Affaires Étrangères d'Angleterre qui lui a fait la déclaration suivante :

« Je sais que le gouvernement russe a donné à la Suède et à la Norvège l'assurance formelle que la Russie n'avait aucunement l'intention de menacer l'indépendance et l'intégrité territoriales des pays scandinaves, ni de faire des tentatives pour obliger ces Etats à renoncer à leur neutralité. »

Le sous-secrétaire d'Etat aux Affaires Étrangères, se basant sur des documents déposés dans les archives de ce département, a affirmé, d'une manière générale, que la Russie ne nourrissait aucun projet hostile aux pays scandinaves. »

Le général Rennenkampf compte passer la Noël à Berlin

Rome, 30 Septembre.

Selon un rapport du quartier général russe, le général Rennenkampf exhorte les officiers et les soldats à prendre patience et les console des souffrances qu'ils endurent actuellement, en leur disant : « Egayez-vous, nous passerons la Noël à Berlin. »

Sur le front autrichien

Pétrograde, 30 Septembre.

On lit dans le *Messenger de l'Armée* : « La première moitié de la campagne de Galicie est terminée. L'ennemi, décimé, a perdu son matériel de guerre, son courage et son espoir dans la victoire. Tout porte à croire que la défense de Przemyl ne sera pas de longue durée. »

La campagne de Galicie

Pétrograde, 30 Septembre.

On lit dans le *Messenger de l'Armée* : « La première moitié de la campagne de Galicie est terminée. L'ennemi, décimé, a perdu son matériel de guerre, son courage et son espoir dans la victoire. Tout porte à croire que la défense de Przemyl ne sera pas de longue durée. »

On lit dans le *Messenger de l'Armée* : « La première moitié de la campagne de Galicie est terminée. L'ennemi, décimé, a perdu son matériel de guerre, son courage et son espoir dans la victoire. Tout porte à croire que la défense de Przemyl ne sera pas de longue durée. »

Nos éléments de poursuite talonnent les Autrichiens sans répit. Ceux-ci se replient rapidement sur Cracovie où se concentrent le reste des troupes encore valides ».

Les Allemands au secours de leurs alliés

Pétrograde, 30 Septembre.

Les Allemands fortifient les hauteurs dans le sud du gouvernement de Kielce, dominant les frontières de Silésie et de Galicie, évidemment pour couvrir la marche des troupes allemandes se rendant, par la Silésie, au secours des Autrichiens qui défendent Cracovie.

On s'attend à ce que des combats violents se produisent bientôt dans cette région.

Les pertes autrichiennes

Londres, 30 Septembre.

On télégraphie de Stockholm au Daily Telegraph.

Les détails concernant les Russes ont été infirmés aux Autrichiens, sont attestés par les chiffres suivants : Jusqu'à jeudi dernier, les pertes autrichiennes s'élevaient à 150.000 tués et 200.000 blessés. Il y avait, en outre, 200.000 prisonniers. Neuf cents canons ont été pris.

En Belgique

Le bourgmestre de Bruxelles remis en liberté contre rançon de 30 millions de francs

Londres, 30 Septembre.

On mande d'Ostende que M. Max, bourgmestre de Bruxelles, a été relâché par les Allemands sur paiement immédiat de trente millions de francs.

Les Allemands, on le sait, avaient frappé Bruxelles d'une indemnité de guerre de 200 millions et le paiement de cette indemnité vient à échéance demain.

Le bombardement de Lierre par les Allemands

Amsterdam, 30 Septembre.

Une dépêche adressée au Handelsblad, décrivant le bombardement de Lierre, dit : « Au commencement du feu, les habitants se cachèrent dans les caves, mais peu après ils s'enfuirent. De nombreux réfugiés des villages voisins sont arrivés aujourd'hui à Anvers ».

A Lierre, beaucoup de maisons sont détruites, et un certain nombre d'habitants ont été blessés.

Un obus serait tombé sur un hôpital, tuant neuf personnes.

Amsterdam, 30 Septembre.

Le Telegraaf apprend d'Anvers que depuis huit jours, les Allemands bombardent Lierre.

La population entière s'est enfuie sur Anvers.

On craint que la ville soit maintenant en ruines.

Violente escarmouche entre Belges et Allemands

Anvers, 23 Septembre. (Retardée en transmission)

Un Zeppelin a été signalé dans la nuit de mardi à mercredi, le long de la première ligne de défense de la position fortifiée d'Anvers dans la direction de Lierre.

Grâce aux réflexions des forts, le Zeppelin a rebroussé chemin.

Nos troupes, qui opèrent dans une direction que nous ne pouvons faire connaître, ont ramené les Allemands au nombre de dix mille cinq cents.

Une violente escarmouche s'est produite. Les Allemands ont eu de nombreux tués, blessés et prisonniers.

La population civile évacue Alost

Londres, 30 Septembre.

Une dépêche de Gand, au Daily News, annonce que, dans la nuit de lundi, par ordre des autorités militaires belges, la population d'Alost, qui est de 33.200 habitants, a évacué la ville. Aucun Belge n'était plus à Alost après 3 heures du matin.

Le gouvernement aurait pris cette mesure pour éviter qu'Alost ne subisse le sort de Termonde.

Les Etats-Unis et l'occupation allemande en Belgique

Ostende, 30 Septembre.

Le représentant de la légation des Etats-Unis, qui depuis l'occupation de Bruxelles par les Allemands, assurait, par des voyages réguliers entre Anvers et Bruxelles, les communications politiques du gouvernement américain, ne peut plus faire ce voyage directement. Il doit passer par la Hollande, l'usage, le plus profondément respecté, étant réservé désormais aux Allemands.

Impressions d'un témoin sur les champs de bataille

Londres, 30 Septembre.

M. Hawking, beau-frère du général Botherell, qui revient du champ de bataille de Termonde, a déclaré, au cours d'une interview que l'armée belge a effectué une sortie d'Anvers sous le commandement du roi. Elle a balayé devant elle l'avant-garde allemande, puis s'est heurtée aux principales forces ennemies qui se trouvaient devant Termonde. Les Belges les ont repoussées à travers les ruines de l'infortunée ville et ont continué vigoureusement la poursuite.

M. Hawking a profondément impressionné par la magnifique bravoure des Belges, qui, depuis le roi jusqu'aux nouvelles recrues, se battent avec une suprême énergie.

Le roi était si fatigué, après cette bataille, qu'il s'est endormi près du chemin où se trouvait le quartier général.

Durant ces dernières semaines, dit M. Hawking, le roi a été réellement l'âme de la résistance belge. Il est continuellement resté sur la ligne de combat devant Anvers et son exemple s'étend à tous. C'est lui qui a continuellement refusé toutes les offres allemandes. C'est une figure romantique comme celles des monarques du moyen âge.

M. Hawking, qui a recueilli de nombreux souvenirs de la bataille, dit qu'il est complètement faux que Termonde ait été incendiée par les obus.

La vérité est que les Allemands ont répandu du pétrole, provenant de réservoirs spéciaux, et ont délibérément mis le feu aux maisons en prenant grand soin d'en épargner quelques-unes pour des raisons encore inconnues.

Dans l'église, complètement brûlée, une statue de la Vierge et de l'Enfant Jésus, seule, est intacte, ce qui donnerait à penser qu'il y a au moins un Allemand qui ne s'est pas entièrement consacré au culte de Mars, de Vénus et de Bacchus.

M. Hawking termine en disant que la section cycliste et les forces motrices belges ne demeureraient jamais inactives, faisant sauter les ponts, des sections de chemin de fer, harassant les Allemands à Bruxelles et attaquant leur avant-garde en leur causant des alarmes incessantes.

Les Allemands les appellent les rats noirs.

Deux soldats belges ont causé une profonde émotion à leurs compatriotes bruxellois. Ils ont tué deux sentinelles et sont ensuite allés prendre une consommation dans un café très populaire, puis ont disparu silencieusement. Ces faits démontrent la détermination héroïque de ce peuple dont la pauvreté est actuellement des plus frappantes.

M. Hawking s'est occupé de ramener des blessés en Angleterre où il a réuni des fonds de secours.

Serbes et Autrichiens

Les Autrichiens continuent d'être battus

Nich, 30 Septembre.

Sur le front Drina-Chatzab, nos troupes ont repoussé, le 25 septembre, les attaques de l'ennemi vers Paratchitsa.

Les pertes des Autrichiens sont énormes. Dans la nuit du 25 au 26 septembre, l'ennemi a tiré quelques coups de canon sur le pont de la Save et sur les quais, avec les pièces d'artillerie des monts.

On ne signale rien d'important sur le reste du front.

Le 26 septembre, vers 5 heures du soir, le feu de l'infanterie et de l'artillerie a été entendu vers Platicheva Klenka. Il est hors de doute qu'un combat s'est livré sur le territoire ennemi. Or, comme les troupes serbes ne se trouvaient plus sur la rive ennemie, on en avait conclu que les troupes ennemies se battaient entre elles ou contre la population.

Un prisonnier du 20^e régiment de landsturm, conduit à Waljevo, a expliqué comme suit ce qui s'était passé :

Lorsque les troupes serbes se sont retirées de la Symra, a-t-il dit, l'ennemi a incendié les villages et a massacré la population serbe. Ce sont des officiers hongrois qui ont donné le signal de ces agissements. Les officiers et les soldats de nationalité serbe en ont été indignés et un conflit n'a pas tardé à éclater entre les éléments hongrois et serbes de l'armée autrichienne, conflit qui a dégénéré en véritable combat, puisque le canon s'y est fait entendre.

Le résultat de ce combat et de ses conséquences sont inconnus jusqu'ici.

En Angleterre

La formation de l'armée galloise

Londres, 30 Septembre.

M. Lloyd George, poursuivant sa campagne en vue de la formation d'une armée galloise, a prononcé à Cardiff un discours dans lequel il a dit qu'il s'attendait à l'embaument de 50.000 gallois.

Il a ajouté que ces recrues n'iraient pas à la guerre sans avoir été exercées, et qu'elles recevraient une instruction de cinq à six mois.

Le ministre en disant qu'il pensait qu'alors ces recrues seraient plus qu'égaux aux forces ennemies, car il fallait moins de temps pour convertir un jeune homme intelligent en soldat, qu'un homme moins intelligent.

En Autriche

Un député tué à l'ennemi

Rome, 30 Septembre.

On annonce de Vienne aux journaux italiens que le député socialiste chrétien Franz Fuchs a été tué sur le champ de bataille.

Un aviateur déserte pour s'enrôler en Italie

Turin, 30 Septembre.

La Gazzetta del Popolo della Sera publie une interview de l'aviateur triestin Widmer, qui raconte comment, après avoir été incorporé comme automobiliste militaire dans l'armée autrichienne, il a réussi à s'enfuir en se cachant dans un vapeur partant de Trieste, et est ainsi arrivé à Venise.

L'aviateur Widmer a demandé à être incorporé dans le corps d'aviateurs militaires de l'Italie.

La Guerre aérienne

Un aviateur anglais blessé au cours d'un duel dans les airs

Londres, 30 Septembre.

Une dépêche du quartier général anglais, non officielle, mais de source autorisée, donne des détails intéressants sur les derniers jours de combat :

Les journées des 23 et 24 se sont passées sans opérations importantes.

Les aviateurs, des deux côtés, ont profité du beau temps pour effectuer de nombreuses reconnaissances.

L'un de nos aviateurs, particulièrement actif, a été blessé au cours d'un duel dans les airs. Se trouvant seul sur un monoplane, il ne pouvait faire usage de ses armes alors qu'il essayait d'encadrer un avion ennemi, portant deux passagers, dont l'un tira sur lui un coup de fusil. Il réussit à regagner nos lignes, où il atterrit près d'une ambulance.

Trahison turque

La fermeture des Dardanelles

Sofia, 30 Septembre.

Deux vapeurs français et quatre italiens, auxquels les Turcs ont refusé le passage des Dardanelles, sont arrivés à Dédeagatch.

La Grèce complète sa mobilisation

Athènes, 29 Septembre.

La confirmation officielle vient d'arriver ici de la fermeture des Dardanelles. Des nouvelles batteries s'organisent sur le Bosphore. Le *Göben* et le *Breslau*, battant pavillon turc mais montés par des équipages allemands, sont signalés dans la mer Noire. La censure militaire est établie avec sévérité.

Voilà donc l'Allemagne qui a réussi à entraver la Turquie vers la guerre, — c'est-à-dire vers sa perte.

La mobilisation va être complétée en Grèce.

La Bulgarie appelle ses réservistes

Sofia, 30 Septembre.

L'annonce de la fermeture des Dardanelles et de l'entrée des troupes allemandes en Turquie est accueillie ici avec un étonnement joyeux. La Bulgarie n'aurait point vu sa vieille ennemie se lancer dans cette folle aventure. Les Bulgares n'ont point oublié Andrioupe ni renoués à faire leur entrée solennelle à Sainte-Sophie.

Deux classes de réservistes sont rappelées sous les armes.

La Russie est prête

Pétrograde, 30 Septembre.

L'annonce de la fermeture des Dardanelles n'a point surpris la Russie. L'état-major russe avait prévu depuis longtemps une attaque turque, et dès la déclaration de guerre allemande, les corps russes du Caucase avaient été considérablement renforcés. Cent mille hommes se trouvent prêts à franchir la frontière et à marcher sur Erzeroum.

L'escadre russe de la mer Noire s'est concentrée en face de Batoum.

Sur mer

Le transit entre l'Amérique et les Pays-Bas

Amsterdam, 30 Septembre.

La Compagnie de navigation *Holland Amerika* informe les expéditeurs que les vaisseaux de la Compagnie provenant de l'Amérique ne peuvent accepter que les marchandises consignées au gouvernement des Pays-Bas.

En Extrême-Orient

Les Chinois font sauter un pont de chemin de fer

New-York, 30 Septembre.

Selon une dépêche de Veeh Sien, dans le Chantoung, les troupes chinoises ont fait sauter le pont du chemin de fer de Tayhuo.

Les Japonais repoussent les Allemands

Tokio, 30 Septembre (Officiel).

Au cours de la journée et de la nuit du 27 septembre, une attaque japonaise a repoussé l'ennemi vers Tsing-Tao.

Les pertes subies par les Allemands ne sont pas connues. Toutefois, les Japonais ont fait 50 prisonniers et se sont emparés de quatre mitrailleurs.

L'attaque générale ayant eu lieu plus tôt qu'elle n'avait été prévue, l'action s'est trouvée abrégée.

La flotte japonaise a attaqué la canonnière *Hilts*, rendant ainsi effective l'aide de l'armée.

L'attaque de Tsing-Tao par les troupes anglo-japonaises

Londres, 30 Septembre.

Le bureau de la presse annonce que, le 28 septembre, dès l'aube, les forces alliées opérant contre Tsing-Tao ont commencé l'attaque sur les positions avancées à environ 4 kilomètres de la ligne principale de défense de l'ennemi.

Malgré un feu acharné des forces ennemies de terre et de mer, les alliés avaient chassé à midi, l'ennemi de sa position, et avaient occupé toutes les hauteurs dominant la ligne de défense des Allemands.

Les Japonais bombardent les forts de Tsing-Tao

Tokio, 30 Septembre (Officiel).

Les Japonais ont bombardé, hier, deux forts de Tsing-Tao. Un seul a répondu sans résultats.

L'effet du bombardement n'est pas connu, mais des bâtiments ont été démolis.

On croit que la caserne et certains ouvrages défensifs ont été endommagés.

On continue à balayer les mines avec succès.

Malgré le feu de l'ennemi, des hydroaéroplanes ont fait des reconnaissances très utiles.

Les mines sous-marines dans l'Adriatique

Une protestation de l'Italie

Rome, 30 Septembre.

A la suite de l'apparition sur notre littoral de l'Adriatique, de mines flottantes, qu'on a des raisons de croire provenir des côtes d'Ilirie et de Dalmatie, le gouvernement italien a télégraphié à notre ambassadeur à Vienne des instructions en ce sens.

Le duc d'Aviano a été chargé d'attirer spécialement l'attention du gouvernement austro-hongrois sur ce fait et sur les pertes humaines qu'il a eu le malheur d'occasionner déjà, et de demander que des mesures soient prises pour éviter le retour d'accidents aussi graves.

La Guerre coloniale

Intrigues autrichiennes en Abyssinie

Rome, 30 Septembre.

Le consul autrichien Schimmer à Addis-Abeba a des accointances avec Ghebi, auquel il a fourni, ces temps derniers, un lot de canons de gros calibre.

Or, le dit Schimmer aurait dû rejoindre son corps, tandis qu'il est toujours en Abyssinie.

Ces agissements déterminent, il y a quelque temps, notre gouvernement à faire à ce sujet des représentations amicales au gouvernement autrichien. Cette conversation diplomatique allait conduire à un résultat satisfaisant lorsque fut prononcée, en Autriche, la mobilisation générale.

Or, le dit Schimmer aurait dû rejoindre son corps, tandis qu'il est toujours en Abyssinie.

Notre gouvernement a, par suite, télégraphié à notre représentant à Addis-Abeba, pour savoir si M. Schimmer n'a pas reçu son ordre de mobilisation, et ce qu'il entend faire.

Dans le Sud-Africain

Pretoria, 30 Septembre (Officiel).

Selon les renseignements parvenus, nos pertes dans l'engagement qui a eu lieu le 26 septembre à la frontière sont de 15 tués, 41 blessés et 7 manquants.

La défense du fort de Troyon

Un récit de l'héroïque résistance de la garnison

Paris, 30 Septembre.

L'Est Républicain publie la lettre suivante qui fait le récit des attaques allemandes sur le fort de Troyon, qui a résisté victorieusement et s'est opposé, avec efficacité, à un passage de l'ennemi, qui aurait pu être très préjudiciable à nos opérations :

Le fort de Troyon, situé sur la rive droite de la Meuse, à 24 kilomètres au Sud de Verdun, petit fort des côtes de la Meuse, entre Verdun et Toul, dont le rôle normal est de servir de point d'appui aux troupes de couverture en cas de retraite, a joué, du 8 au 13 septembre, un rôle des plus importants. Les troupes allemandes venant de l'Est, tentaient de se rendre maîtresses de la trouée de Spada. La garnison du fort comprenait 77 hommes appartenant à l'Armement.

Le bombardement a commencé le 8 septembre au soir et a continué, jour et nuit, jusqu'à 13, à deux heures du matin. Les batteries allemandes, 77 de campagne, mortiers de 21 et 28 centimètres, ont tiré environ quatre mille coups. La garnison n'a eu, sur 77 hommes, que quatre tués et quarante blessés.

Bien que le tir ait été précis et que toute la superficie du fort ait été inondée de projectiles, les dégâts n'ont rien compromis. Quelques projectiles de gros calibre, probablement de 23 centimètres, ont produit des effets très sérieux. L'un a ébréché la graine d'une canonnière crevant 2 mètres 50 de terre et 1 mètre 50 de maçonnerie. Les shrapnells de 77 n'ont produit aucun effet. Pendant ce bombardement, la batterie de 120 était intenable, mais les pièces de 90, les mortiers lisses de 16 centimètres et les trailleurs, ont constamment tiré, même sous un feu très violent.

Dans la nuit du 8 au 9, le capitaine X... les lieutenants M... et N... ont été blessés. Le sous-lieutenant N... a pris le commandement de l'infanterie et le lieutenant S... celui de l'artillerie.

Le fort a subi deux assauts importants poussés jusqu'au seuil de la porte de fer, dans la nuit du 8 au 9 et dans celle du 9 au 10. Les assauts précédés du bombardement intense, étaient effectués par des fantassins, qui étaient recouverts de gazes de ble. Devant le fort, les grettes du fort, il n'y avait été répéré grâce aux grenades éclairantes et chaque fois repoussés par le tir de l'infanterie, des pièces de 90 et des mortiers de 16 centimètres.

Grâce à l'appui des troupes mobiles, division de réserve, le bombardement s'est ralenti. Toutefois, les défenseurs du fort croyaient leur dernière heure arrivée le 12

après midi, en voyant s'installer une batterie de 23 centimètres, lorsque, fort heureusement, cette batterie fut prise à partie par une batterie de 75 établie sur la rive gauche de la Meuse. La batterie de 23 se replia sans ouvrir le feu.

Dans la nuit du 12 au 13, le bombardement, devenu plus lent, cessa à 2 heures du matin. A 6 heures, un coup unique, le coup de l'éclair, tomba encore sur le fort et le tir de l'ennemi cessa. Le 13, à dix heures, l'ennemi battit en retraite vers le Nord-Ouest.

Le fort a reçu deux fois la visite d'un parlementaire à cheval qui le somma de capituler en ces termes : « Au nom de sa Majesté impériale, je vous somme de vous rendre sans conditions ». Chaque fois la réponse fut : « Jamais ! ». Le parlementaire n'a pas osé pénétrer dans le fort et le tir de l'ennemi cessa. Le 13, à dix heures, l'ennemi battit en retraite vers le Nord-Ouest.

Les défenseurs ont constaté qu'anssiôt que le parlementaire était rentré dans les lignes, le bombardement reprenait avec une intensité effrayante. On a compté deux cent-trente six coups en un demi-heure.

Les officiers sont unanimes à constater le bon état d'esprit et le moral solide de leur personnel. Pendant cinq chaudes journées, privés de tout sommeil, ne pensant même pas à manger, se soutenant avec un peu de vin ou de café, ces héroïques défenseurs ont rempli un rôle glorieux dont ils n'ont pas conscience, uniquement par devoir et pour accomplir leur mission initiale : Tenir jusqu'au bout !

La destruction de la cathédrale de Reims

Protestation du Touring-Club de France

Paris, 30 Septembre.

Le Conseil d'Administration du Touring-Club de France, dans sa séance du 28 septembre, a pris, à l'occasion du bombardement de la Cathédrale de Reims, la délibération suivante :

Au nom de son Comité des sites et monuments, et de ses 140.000 membres, le Touring-Club de France proteste avec indignation contre la destruction systématique, par les armes allemandes, des vieux monuments de notre glorieux passé, qui ne constituent pas seulement pour la France un trésor inestimable, mais font partie du patrimoine d'art commun à l'humanité tout entière.

Dans le but de vover tous les actes de vandalisme de nos modernes barbares à l'exécution du monde civilisé, et de perpétuer à travers les générations futures le souvenir de leurs abominables forfaits, le travail de constituer le dossier photographique de toutes les ruines artistiques accumulées par les incendiaires, sur de closer ainsi le nom allemand au prix de l'histoire.

La bravoure de nos zouaves

L'héroïsme de nos zouaves

Paris, 30 Septembre.

Près de X... où l'aile droite allemande livra de si furieux combats, les ennemis nous obligèrent à reculer d'une forte position et capturèrent huit de nos canons de 75.

Un régiment de zouaves sollicita l'honneur de reconquérir la position perdue, jurant de ravir nos précieux canons à l'ennemi.

Les clairons sonnèrent bientôt la charge. Dans un élan fougueux, se riant de la mitraille allemande, les zouaves bondirent sur l'ennemi, et un quart d'heure après, ils braquaient victorieusement sur les Allemands en fuite les canons dont ils avaient disputé chèrement la possession aux soldats du Kaiser.

L'un des directeurs de « l'Autorité » est mort à l'ennemi

Paris, 30 Septembre.

On signale parmi les morts tombés sur le champ de bataille de Grivy de Cassagnac, l'un des directeurs de l'Autorité.

En France

Les renseignements sur les prisonniers de guerre

Bordeaux, 30 Septembre (Officiel).

Les personnes qui adressent au ministère des Affaires Etrangères des demandes de renseignements sur les militaires prisonniers de guerre sont priées d'inscrire sur l'enveloppe même la mention : *Service des prisonniers de guerre*. Cette mesure aura pour effet d'accélérer l'acheminement des demandes.

L'envoi de vêtements chauds aux militaires mobilisés

Bordeaux, 30 Septembre (Officiel).

Pour faciliter l'envoi aux militaires mobilisés des vêtements chauds pour l'hiver, il a été décidé que les colis postaux qui contiennent des vêtements chauds pour l'hiver, et qui sont destinés à des militaires mobilisés, seront expédiés avant tous autres colis, et par priorité, puis convoyés spécialement pour en assurer la prompte distribution.

Pour profiter de ce régime spécial, les expéditeurs sont invités à faire leur envoi en se soumettant aux conditions suivantes :

Le poids du colis ne dépassera pas deux kilos.

Il sera expédié de la façon ordinaire et dirigé sur le dépôt du corps auquel appartient le militaire, conformément au tableau qui sert aux expéditions de la correspondance.

Les architectes français et les architectes austro-allemands

Paris, 30 Septembre.

La Société Centrale des Architectes, profondément émue par les actes inqualifiables de vandalisme commis par les armées austro-allemandes, a décidé de rayer de la liste de ses membres correspondants : MM. Dorfeld Wilhelm architecte à Berlin, Friedemann Niedstrasse, 22 ; Stühbe Josef, architecte à Posen, Tiergartenstrasse, 8 ; Wagner Otto, architecte à Vienne, Doherrasse, 47 ; Distric, architecte, Veroin Zu, Berlin, Wilhelmstrasse, 92-93, à Berlin.

Au Conseil général de l'Eure

Evreux, 30 Septembre.

Au Conseil général de l'Eure, le bureau sortant a été reçu à l'unanimité par acclamations.

Dans un très beau discours, M. Modeste Leroy, président du Conseil général, envoi son salut à l'armée : « Les lauriers que vous venez de cueillir, dit-il, comptent parmi les plus purs, ils arboreront du plus noble des sacrifices, celui de l'existence humaine, la victoire de la civilisation. »

AUTOUR DE LA GUERRE

Le cas du Lieutenant Mesurier

Paris, 30 Septembre.

Après enquête du capitaine rapporteur près le premier Conseil de guerre, le dossier de l'affaire du Lieutenant André Mesurier a été

transmis au général Galliard, gouverneur de Paris, qui déclara des suites quelle conséquence.

Les Allemands commencent à manquer d'armes et de munitions

Anvers, 30 Septembre.

La Métropole, d'Anvers, annonce que le besoin d'armes se fait sentir dans l'armée allemande.

L'état-major prussien a fait sommer l'usine de Herstal, de Liège, de lui livrer 50.000 fusils et 3 millions de cartouches.

Le directeur a refusé.

Insistant alors, la mission allemande a réuni d'office le conseil d'administration de la Société, lequel a opposé un second refus, non moins énergique aux prétentions germaniques, invoquant notamment le traité de La Haye et le devoir de loyalisme vis-à-vis de la patrie.

Le boxeur Carpentier a été blessé à l'ennemi

Londres, 30 Septembre.

Les journaux anglais annoncent que le boxeur Carpentier a été blessé au cours d'un des derniers combats.

Les journaux anglais rappellent les dernières performances de notre boxeur national et font des vœux pour son prompt rétablissement.

Les Allemands vont publier un journal en Espagne

Madrid, 30 Septembre.

Le journal espagnol le *Parlamentario* annonce que les Allemands ont l'intention de créer à Barcelone un grand journal rédigé en plusieurs langues et destiné à publier seulement des nouvelles de la guerre.

Les Conseils de Revision

Le préfet des Bouches-du-Rhône vient de prendre un arrêté fixant les dates des Conseils de revision.

De cet arrêté nous détachons les articles suivants sur l'importance desquels nous attirons l'attention de nos lecteurs :

ARTICLE PREMIER. — Le Conseil de revision siégera à l'Hôtel de Ville des chefs-lieux de canton, sauf en ce qui concerne les 12 cantons de Marseille, pour lesquels les séances se tiendront à la Préfecture, rue Sybairie.

ART. 2. — Il est rappelé aux jeunes gens de la classe 1915 et à ceux qui ont été incorporés en 1914, qu'ils ont le plus grand intérêt à se présenter devant le Conseil, telle infirmité dont ils ne sont pas atteints, les infirmités pouvant, en cas de nécessité, leur donner droit à un service militaire.

Ceux d'entre eux qui ne s'étaient pas présentés avant d'être déclarés bons soldats, seront considérés comme ayant été incorporés dans le service militaire.

2. Ceux qui ont un frère présent sous les drapeaux comme appelé ou enrôlé et qui désirent être incorporés avec lui doivent en faire la demande au commandant de leur bureau de recrutement s'il est présent devant le Conseil de revision.

3. Ceux qui désirent être affectés à une section doivent en faire la demande à leur bureau de recrutement lors de leur comparution devant le Conseil de revision.

ART. 3. — Les jeunes gens doivent présenter leurs réclamations au plus tard le 15 octobre, à 19 heures, au bureau de recrutement de leur canton. Toute réclamation faite ultérieurement à cette date sera nulle et non avenue.

4. Les jeunes gens qui ont été incorporés dans le service militaire et qui ont été affectés à une section doivent en faire la demande au commandant de leur bureau de recrutement s'il est présent devant le Conseil de revision.

5. — Les jeunes gens mariés devront en aviser le commandant du bureau de recrutement de leur canton par l'envoi d'un certificat de mariage établi sur papier libre.

ART. 4. — Les demandes d'allocation de soutien de famille doivent être déposées à la Mairie de la résidence.

ART. 5. — Les jeunes gens qui, inscrits dans d'autres départements, auront demandé au Préfet de leur département à se faire examiner dans les Bouches-du-Rhône, lieu de leur résidence, devront se présenter devant le Conseil de revision dans les Bouches-du-Rhône, le jour et l'heure indiqués dans le tableau ci-dessous. Ils devront être munis de toutes les pièces authentiques qui peuvent servir à constater leur identité et à justifier qu'ils sont réellement en résidence dans le département.

Les opérations des Conseils de revision auront lieu aux dates suivantes, dans les différents cantons, pour les jeunes gens de la classe 1915 et les ajournés des classes 1913 et 1914 :

Martignes, mercredi, 7 octobre, à 9 h. 30 du matin.

Berre, jeudi, 8 octobre, à 9 heures du matin.

Istres, jeudi, 8 octobre, à 2 h. 15 du soir.

Eyguières, vendredi, 9 octobre, à 8 h. 30 du matin.

Orgon, vendredi, 9 octobre, à 2 heures du soir.

Tarascon, samedi, 10 octobre, à 9 heures du matin.

Saint-Remy, samedi, 10 octobre, à 2 h. 30 du soir.

Marseille, 1^{er} canton, lundi, 12 octobre, à 8 h. 30 du matin.

Châteaurenard, mardi, 13 octobre, à 9 heures du matin.

Marseille, 4^e canton, mercredi, 14 octobre, à 8 h. 30 du matin.

Salon, jeudi, 15 octobre, à 9 heures du matin.

Aries-Est, vendredi, 16 octobre, à 2 heures du soir.

Arles-Ouest, samedi, 17 octobre, à 8 heures du matin.

Saintes-Maries, samedi, 17 octobre, à 2 h. 30 du soir (visite à Arles).

Aix-Nord, lundi, 19 octobre, à 8 heures du matin.

Gardanne, lundi, 19 octobre, à 2 h. 30 du soir.

Lambesc, mardi, 20 octobre, à 9 h. du matin.

Peyrolles, mardi, 20 octobre, à 2 heures du soir.

Aix-Sud, mercredi, 21 octobre, à 8 heures du matin.

Trets, mercredi, 21 octobre, à 2 h. 30 du soir.

Marseille, 7^e canton, jeudi, 22 octobre, à 8 h. 30 du matin.

Marseille, 10^e canton, samedi, 24 octobre, à 8 h. 30 du matin.

Marseille, 2^e canton, lundi, 26 octobre, à 8 h. 30 du matin.

Marseille, 5^e canton, mardi, 27 octobre, à 8 h. 30 du matin.

Marseille, 8^e canton, mercredi, 28 octobre, à 8 h. 30 du matin.

Marseille, 11^e canton, jeudi, 29 octobre, à 8 h. 30 du matin.

Marseille, 3^e canton, vendredi, 30 octobre, à 8 h. 30 du matin.

Marseille, 9^e canton, lundi, 2 novembre, à 8 h. 30 du matin.

Aubagne, mardi, 3 novembre, à 8 h. 30 du matin.

Roquevaire, mardi, 3 novembre, à 2 heures du soir.

La Ciotat, mercredi, 4 novembre, à 9 heures du matin.

Marseille, 12^e canton, lundi, 16 novembre, à 8 h. 30 du matin.

Affaires à revision des classes antérieures, mardi 17 novembre, à 9 heures du matin.

Séance de clôture, lundi 30 novembre, à 9 heures du matin.

Dans tous les cantons, sauf pour les cantons de Marseille, les jeunes gens des classes exemptées et de ceux placés dans la position de réforme numéro 1 ou 2, et dans la position de réforme temporaire appartenant aux classes 1910, 1911, 1912, 1913 et 1914, et résidents en dehors de Marseille, aura lieu à la fin de l'examen de la classe 1915.

Pour les réformés et exemptés ayant soucité leur déclaration de réformation, les opérations de revision auront lieu, à la Préfecture aux dates suivantes :

Classe 1910, vendredi, 6 novembre, à 8 h. 30 du matin.

Classe 1911, dimanche, 13 octobre, à 9 heures du matin.

Classe 1912, mardi, 6 octobre, à 8 h. 30 du matin et s'il y a lieu à 2 heures.

Classe 1913, lundi, 5 octobre, à 8 h. 30 du matin et s'il y a lieu à 2 heures.

Classe 1914, dimanche, 4 octobre, à 8 h. 30 du matin et s'il y a lieu à 2 heures.

Les jeunes gens, inscrits dans un autre département, seront examinés le dimanche, 11 octobre, à 9 heures du matin, et le vendredi 23 octobre, à 8 h. 30 du matin.

Les hommes exemptés et réformés numéros 1 et 2 et réformés temporaires des classes 1910, 1911, 1912, 1913 et 1914 qui ont souscrit leur déclaration dans les mairies du département (Marseille excepté) et qui n'auront pas été examinés avec la classe 1915, seront examinés au chef-lieu de l'arrondissement.



A Creil : Maisons bombardées par les Allemands

A Ar, les lundi 9 novembre et mardi 10 novembre, à 9 heures du matin, pour ceux de l'arrondissement d'Arles.

A Arles, les mercredi 11 novembre et jeudi 12 novembre, à 9 heures du matin, pour ceux de l'arrondissement d'Arles.

A Marseille, les samedi 14 novembre et dimanche 15 novembre, à 9 heures du matin, pour ceux des cantons d'Aubagne, La Ciotat et Roquevaire.

Les exemplaires réformés des classes non mentionnées à l'arrêté ci-dessus, et les hommes des classes auxiliaires seront convoqués séparément par avis individuels.

Marseille et la Guerre

Morts au champ d'honneur

Hier après-midi ont eu lieu les obsèques du soldat réserviste Paul Vieu, du 25^e de ligne, dont nous avons annoncé, hier, qu'il était l'hopital auxiliaire de la rue Saint-Sebastien.

Les honneurs militaires étaient rendus par un peloton d'infanterie et une délégation des troupes de la garnison assistaient à ces obsèques où toutes les autorités civiles et militaires étaient représentées. Le deuil était conduit par MM. A. Rampal et Henri Gauciat, administrateurs de l'hôpital, qui accompagnaient une délégation des dames infirmières de la Croix-Rouge.

Après l'absoute donnée dans la chapelle même de l'hôpital, le corps a été transporté au cimetière du cimetière Saint-Pierre, en attendant d'être transporté à Soreze (Tarn), où le valeureux défunt était originaire.

Hier également, à 4 heures de l'après-midi, avec le même cérémonial, ont eu lieu les obsèques du soldat mortellement frappé Edmond Luc, du 14^e d'infanterie, dont nous avons signalé hier la fin glorieuse. Le corps transféré à Marseille a été inhumé au cimetière Saint-Pierre.

Nous apprenons que le soldat Clément Fustier, âgé de 23 ans, du 19^e chasseurs à cheval, fils de M. Fustier, inspecteur de la marine, a été tué le 21 août dernier. Nous présentons à M. Fustier et à sa famille, nos sincères condoléances.

Pour la reprise du travail

L'Union des Groupements Commerciaux et Industriels des Bouches-du-Rhône a adopté le vœu suivant :

« Considérant les troubles profonds apportés au fonctionnement économique du pays par l'état de guerre et la volonté nettement exprimée par les pouvoirs publics d'y remédier dans la mesure compatible du service primordial des armées ;

« Considérant que l'état charitable de la population et les secours administratifs ont une action et dans les limites des disponibilités de la fortune publique et sont destinés à se tarir rapidement si l'activité générale ne reprend pas son cours ;

« Considérant que l'entretien du seul équilibre des énergies, en maintenant le courage civique, éviterait les troubles consécutifs du chômage et de la misère qui en découle ;

« Considérant que le malaise général s'aggrave de la fermeture des chantiers, ateliers et usines ne provenant que d'un manque de confiance réciproque et de l'effacement de la première heure qui provoque un discrédit général ;

« Considérant que les ressources générales de la France restent entières et permettraient de mettre un terme au désordre moral si chacun revenait à son devoir dans les opérations dans les limites restreintes où elles peuvent se manifester ;

« Emet le vœu :

« Que l'Etat, la Ville, les administrations publiques donnent l'exemple en facilitant la réouverture de tous les chantiers de travaux arrêtés à la suite de la mobilisation ;

« Que les Compagnies de Navigation aident à la reprise du commerce d'exportation et d'importation sans majorer leurs prix de fret d'autres taxes que celui du risque de guerre couvert par l'Etat à 50 cent ;

« Que les Compagnies de chemin de fer repreneient le service général des transports dans la région, sans le graver de conditions arbitraires de paiement et de restriction de leur responsabilité ;

« Que les commerçants, industriels, entrepreneurs, banquiers et capitalistes pratiquent leurs opérations d'échange, de production, de travaux, d'exportation et d'importation sans limitation comme par le passé ».

Le cache-nez du soldat

Nous recevons la lettre suivante que nous croyons de notre devoir de publier :

Marseille, 30 Septembre.

Monsieur,

Je me permets de vous signaler que certains commerçants peu scrupuleux augmentent abusivement le prix de la laine au moment où toutes les françaises s'empressent d'en acheter pour confectionner cache-nez, tricots pour nos soldats. Celles qui n'ont que de modestes ressources peuvent être ainsi arrêtées dans leur élan généreux par des prix devenus exorbitants. Il serait bon que votre honorable blâmât de pareilles pratiques et que le public fût édifié sur ce patriotisme à rebours qui tire profit du malheur des temps et spéculer sur une marchandise, maintenant la première nécessité, que le soldat ne devrait, au contraire, vendre au plus bas prix.

Veuillez agréer, etc.

Une lectrice.

Nous ne pouvons que nous associer à la proposition de M. F. qui est, à notre avis, un bon point. Il est vraiment déplorable que l'on ait à faire à l'heure actuelle d'aussi pénibles constatations. Nous voudrions bien croire que par suite de l'augmentation des demandes, le prix de la laine ait subi un certain mouvement de hausse ; c'est chose très normale, mais ce qui l'est moins, c'est l'exagération de celle-ci. C'est pourquoi nous nous adressons à vous pour que le fait de spéculer sur le commerce. On ne saurait trop dénoncer leurs coupables tendances.

Pour nos blessés

Un anneau à l'hôpital auxiliaire numéro 1, vient d'être fabriqué en bronze par un soldat dans la clinique du docteur René Gauchier, le jeune et sympathique chirurgien, actuellement aux armées, qui a mis à la disposition de la Société des secours aux blessés. C'est grâce à l'appui de généreux bienfaiteurs et de zélés organisateurs que cette installation a été effectuée. Parmi ceux-ci nous relevons les noms de : M. Th. En, Rodonach, M. de Jessé-Chariève, M. et M. Combes de Demandolx, M. de Poisson, M. de La Roche, M. de Roufflo, M. de Laclès, M. de M. de Bahaud, M. de Couët-Auran, etc.

Ligue antiallemande

Un grand nombre de nos concitoyens sont venus hier demander des renseignements sur la Ligue antiallemande. M. Paul Barlatier, un des promoteurs de la Ligue, nous prie d'adresser les personnes qui désirent des éclaircissements particuliers sur ce sujet, qu'il se tiendra désormais à leur disposition tous les matins, de 10 heures à 11 heures, aux bureaux du *Sémaphore* (samedi et dimanche exceptés).

Le manifeste que nous publions sous ce titre d'ailleurs tous renseignements utiles.

Des lits pour les blessés

L'Association des Dames Françaises (Croix-Rouge Française) adresse ses plus vifs remerciements aux personnes dont les noms suivent qui ont bien voulu s'inscrire pour la création et l'entretien de lits dans son hôpital auxiliaire du territoire 24, Maison du Marin :

M. Ripert, 1 lit ; Mmes Mathieu et Lagarde, 1 lit ; M. H. S. 1 lit ; M. Alban Silhol, 1 lit ; Mme Marx, 1 lit ; M. Eugène Opperman, 1 lit ; M. Pouygarut, 1 lit et, en outre, pour les dons en nature de Mme Théologos, 4 lits, et de Mme K. 3 lits.

Le préfet des Bouches-du-Rhône a reçu, hier, diverses sommes pour venir en aide aux familles nécessiteuses, soit aux réfugiés, soit aux blessés militaires : Personnel du service actif des Douanes de la Joliette, 52 fr. 30 ; Compagnie du Commerce et de

Navigation d'Extrême-Orient, 500 fr. ; les pêcheurs de l'Estaque, 92 francs.

De son côté, le maire de Marseille a reçu également du personnel actif des Douanes de la Joliette, la somme de 132 fr. 30, et, comme secours en nature : M. Fernand Bourard, 1, rue Nollies, un lot de cinquante cannes pour les blessés.

Un groupe de dames de la Douane : Mmes Damate, Aymard, Pradal, Carrière, Collin, Cadillon, Leth, Boniol, Subra, Mourrut, Tranchesi, Caucan, Escavi, Santucci, Dussay, Guido, Cahin, Gendre, Valéry, Eugène, Roubaud, cache-nez pour les soldats aux armées.

Le personnel ouvrier et ouvrier de la manufacture des tabacs nous fait connaître qu'il a offert, parallèlement, la somme de 105 fr. 80, pour les familles nécessiteuses des mobilisés, et 181 fr. 90 pour les blessés militaires (Croix-Rouge), soit au total une somme totale de 288 fr. 70, qui a été versée à ces deux œuvres.

La vente des coquillages

On sait que dès le début de la guerre la vente des coquillages dans notre ville fut, dans un tout l'hylène, interdite par l'autorité militaire. Cette interdiction a été cependant levée aux intérêts de nombre de nos concitoyens qui ne tiraient leurs ressources que de l'élevage et de la vente des coquillages. Cette levée a été modifiée, l'heure actuelle, fort désireux de voir cet arrêté, sinon rapporté, du moins modifié en majeure partie.

Si les moules importées à Marseille peuvent être vendues, il est intéressant de raisonner même du transport qui peut les rendre dangereuses, il n'en est pas de même de celles pêchées ou élevées dans notre «rade maritime», parallèlement, étant donné les précautions prises, aucun caractère nocif.

On a permis la vente des oursins ; on risque de permettre demain la vente des turtelles, coquillages de luxe... Pourquoi n'autoriserait-on pas la vente de ces moules dans les conditions que nous venons d'exposer ? Cela donnerait satisfaction à la population ouvrière et permettrait en même temps à toute une catégorie intéressante de commerçants de reprendre le travail. De toutes façons, la question mérite d'être examinée. Espérons, qu'après enquête, elle sera tranchée dans le sens désiré par les marchands de coquillages.

Voir en quatrième page : La Chronique locale et le Courrier d'Ar.

La Permette des Dardanelles et la Flotte marseillaise

A la suite de la décision prise par la Turquie de fermer les Dardanelles à la navigation commerciale et de guerre, nous avons pensé à rechercher le nombre de paquebots que nos Compagnies ont en mer Noire. Les relations entre Marseille, la Russie du sud, la Turquie d'Asie et le Bas Danube sont importantes et nous avons lieu de craindre que nos armateurs aient beaucoup de navires immobilisés par la volonté des Turcs. Ce nombre est heureusement moins élevé qu'il l'est il y a moins d'un mois, car une partie de l'élévation des blés russes a été effectuée déjà. Voici le résultat de notre enquête :

Les Messageries Maritimes ont en mer de Marmara, au mer Noire trois paquebots : le *Portugal*, arrivé à Odessa le 28 ; l'*Ozuz*, qui, allant à Odessa, est arrivé à Constantinople le 27 ; l'*Equateur*, qui, venant d'Odessa, a dû arriver à Constantinople le même jour que l'*Ozuz*. Quant à l'*Ernest-Simon*, qui effectuait le même voyage au retour, il est attendu au Pirée aujourd'hui.

La *Ville-de-La-Ciotat* doit être, en ce moment, dans le port de Smyrne. Tous ces navires ont reçu de la Compagnie des télégrammes leur indiquant d'attendre des ordres.

Le *Néra* est parti hier soir avec de nombreux passagers, mais il touchera Malte puis Salonique ; c'est dans ce port qu'il attendra les événements.

La Compagnie Fraissinet a un seul navire en mer Noire, c'est l'*Estérel*, qui, parti de Marseille, il y a une dizaine de jours, est arrivé au près d'arriver à Dédéagatch.

Aucun autre navire des Compagnies marseillaises n'est en mer Noire en ce moment.

M.

Ecoles d'Arts et Métiers

Bordeaux, 30 Septembre.

Liste par ordre des élèves ayant obtenu, en 1914, le brevet d'ingénieur ou le diplôme d'ancien élève.

ECOLE D'ARTS

Brevet d'ingénieurs. — 1. Planche, médaille d'or ; 2. Padrix ; 3. Cator ; 4. Milie ; 5. Chareyron ; 6. Imbert ; 7. Bouchard ; 8. Bouchard ; 9. Bourgeois ; 10. Bolo ; 11. De Capone ; 12. Escot ; 13. Arzelat ; 14. Belgodère ; 15. Francis ; 16. Mesle ; 17. Blanc ; 18. Ces élèves ont obtenu la médaille d'argent ; 19. Lacroix Auguste ; 20. Bruneau ; 21. Lacroix Louis ; 22. Garcia ; 23. Rava ; 24. Baudet ; 25. Vives ; 26. Rouquet ; 27. Berge ; 28. Dur ; 29. Rogier ; 30. Serr ; 31. Gontier ; 32. Courtes ; 33. Richard ; 34. Ligier ; 35. Brucelle ; 36. Gras ; 37. Ollivier ; 38. Lassus ; 39. Bressolère ; 40. Maréchal ; 41. Bouchard ; 42. Durand ; 43. Maréchal ; 44. Rozzi ; 45. Estienne ; 46. Passero ; 47. Fallier ; 48. Rédel ; 49. Braxant ; 50. Serbelloni ; 51. Ghiz ; 52. Meynard ; 53. Bouchard ; 54. Pietsch ; 55. Bringer ; 56. Laval ; 57. Branchu ; 58. Massot ; 59. Mennier ; 60. Marlier ; 61. Parsonnel ; 62. Brader ; 63. Zessine ; 64. Beyler ; 65. Saurat ; 66. Roche ; 67. Turpin.

Anciens élèves ayant précédemment obtenu le diplôme : 1. Balazuc ; 2. Delouis ; 3. Duplatre ; 4. Digates ; 5. Durand ; 6. Laluz.

Diplôme d'ancien élève. — 1. Bertrand, Pariz, Bonhomme, Echalle, Danzas, Riffard, Chabran, Duboulet ; 2. Entoff, Galene, Geneva, Briffa, Malé, Sarre, Armand, Parly, Reyne, Bonard ; 3. Baril, Tomemann, Fédou, Cayabon, Guitard, Moulis, Maysal, Capet, Truxille.

Un bon coup de file

Il n'était pas gêné et prenait du plaisir. — La Sûreté met fin à la fête.

Pour un joli quatuor, c'était, vraiment, un joli quatuor, on l'avouera, quand nous aurons expliqué le sans-gêne que cet homme peut occasionner d'une jeune fille sans scrupule et de ses trois jeunes compagnons. La jeune fille, Antoinette Bourges, 19 ans, demeure rue Grand-Puits, 18, ainsi qu'un ami, Esprit Perrot, également âgé de 19 ans, dont les camarades habitent, l'un, Auguste Donadio, 28 ans, forgeron, rue des Graffins, 3, et l'autre, Joseph Marc, 19 ans, journaliste, boulevard Girard, 15, au Canal.

Leur conduite à tous quatre, on devine ce qu'elle devait être. Vagabonds et malfaiteurs, ils vivaient le plus souvent de rapines, travaillant parfois un ou deux jours pour des certificats de travail, de façon à être jadis inquiétés par la police. De sorte que la vie pour eux, n'avait rien que de souriant.

La guerre elle-même, qui sème tant de douleurs et provoque tant de misères, les combla. En effet, la maraude leur fit découvrir un Roucas-Blanc une jolie villa que son propriétaire, M. Monnier, avait désignée pour répondre à l'appel de la Patrie. M. Monnier s'était rendu avec son auto, à l'état-major qui les employa l'un et l'autre.

Nous quatre vagabonds, au courant de ce détail, eurent de suite l'idée de s'installer à la villa où rien ne manquait. Ils trouvèrent là bon gîte et cave excellente. Ils y trouveraient aussi de l'argenterie et de nombreux bibelots et objets de prix qui leur servaient à se procurer de l'argent. Ils purent ainsi se procurer la pitance et s'habiller presque convenablement. Et ils coulaient alors des jours heureux en ville, dans les bars, et passèrent des nuits plus belles dans les bons lits de la villa.

Insoucients de l'avenir, ils célébraient le présent. Et le soir, à leur retour à la villa, après un bon repas, ils chantaient tout joyeux, en vidant une dernière bouteille de bon vin vieux de M. Monnier.

Is avaient fini par exagérer à tel point que les voisins avisèrent le police. M. Polard, chef de la Sûreté, fit organiser une surveillance très active aux environs. Entre temps, les membres du quatuor furent discrètement libérés.

Enfin, les oiseaux furent pris au nid. Ce fut un beau coup de filet. Le cas de chacun fut étudié. Tous avaient déjà été poursuivis et condamnés. L'un d'eux, Donadio, était planté sous surveillance du tribunal d'aujourd'hui, une dame s'étant chargée de cette délicate et difficile mission. On voit que ce jeune homme s'amendait d'une façon agréable.

Sur ces entrefaites, M. Monnier, blessé du côté de Blamont, revenait à Marseille. Il put dresser l'inventaire de tout ce qui lui avait été dérobé. Le total s'élevait à la coquette somme de 5.000 francs.

Des perquisitions furent alors opérées aux domiciles des vagabonds. Partout on trouva des bibelots et de l'argenterie appartenant à M. Monnier et dont les voleurs n'avaient pu encore se débarrasser. Ces objets ont été rendus à leur propriétaire.

Et hier, les quatre joyeux amis, qui n'étaient que des voleurs et des voleurs sans scrupule, ont été écroués à la disposition du 11^e corps de gendarmerie pour le quartier du Roucas-Blanc. — E. L.

Le XV^e Corps au feu

Vaillante attitude du 111^e de ligne

Antibes, 30 Septembre.

Le maire d'Antibes vient de recevoir du lieutenant-colonel Perrier, commandant le 111^e de ligne, la lettre suivante qui lui signale la brillante conduite au feu des 111^e et 112^e de ligne. On y verra que les troupes d'Antibes ont fait preuve de leur devoir.

Le colonel Perrier dit notamment :

« Je suis heureux de pouvoir vous dire que le régiment a pris contact de l'ennemi le 14 août, qu'il ne va pas lâché depuis cette date, et qu'il s'est comporté partout et toujours d'une manière digne d'éloges.

« Vous pouvez dire à vos administrés que je suis fier de commander le régiment d'Antibes et que, pas un moment, je n'ai regretté de me trouver à sa tête.

« L'appui de cette affirmation, je vous adresse la copie d'une lettre que m'a adressée le général Toccaze, à la suite du dernier combat auquel le régiment a pris part.

« Vous pourrez faire de cette lettre l'usage que vous jugerez convenable.

Veulliez, etc.

Lieutenant-colonel PERRIER, commandant le 111^e d'infanterie.

Voici la lettre du général Toccaze :

« Le général commandant la 5^e brigade, à M. le colonel commandant le 111^e d'infanterie.

« Le général de brigade a vu à l'œuvre, ces derniers jours, les 111^e et 112^e, et tout particulièrement le 111^e.

« Il a pu se rendre compte, par les morts et les blessés qu'il ont laissés sur le champ de bataille, de leurs efforts, de leur courage et de leur vaillance.

« C'est certainement grâce à eux qu'il est, en grande partie, le succès que remporta le XV^e corps, et qui a mérité les éloges au commandement.

« Le général est heureux d'exprimer toute sa satisfaction aux officiers, sous-officiers, caporaux et soldats des deux régiments. Il prie les chefs de leur adresser ses félicitations et témoignage de la reconnaissance de régiments.

« Le général commandant la 5^e brigade, Signé : TOCCAZE.

La Correspondance Militaire

Pourquoi cette surtaxe ?

Les militaires aux armées ont la franchise postale. Le règlement militaire a doté nos soldats d'une carte-correspondance spéciale ornée d'un faisceau de drapeaux colorés. Cette carte, déjà populaire, porte en caractères rouges le nom de son titulaire et sa crosse. Or, nous avons entre les mains plusieurs de ces cartes qui sont parvenues à leurs destinataires taxées à vingt centimes. On nous explique que cette surtaxe a été appliquée à une correspondance en franchise. Le règlement concernant la correspondance des soldats aux armées stipule que les lettres et cartes envoyées en franchise ne doivent être remises au vaguemestre qui leur fait suivre la filière spéciale. Or, certains militaires, soit ignorance, soit oubli, laissent un passage leur carte dans une boîte aux lettres ordinaire. Ces cartes prennent ainsi le caractère de la correspondance privée et sont de ce fait assujetties à la taxe commune.

« Elle est le moins l'explication qui nous est donnée la plus logique, car nous ne nous expliquerions pas autrement que l'administration ait payé un service qui doit être gratuit.

« Nous nous permettrons d'estimer, quel qu'il en soit, que cette surtaxe est une mesquinerie administrative qui n'a guère de mise en ce moment. Que l'administration des Postes veuille bien nous adresser, par l'intermédiaire des franchises, qui pourraient être commises à la faveur de la franchise militaire, rien de plus juste ; mais il nous paraît que le fait d'écarter de cette carte spéciale qui porte l'adresse réglementaire de l'expédition, constitue une garantie suffisante. Céder à d'autres considérations serait de la part de l'administration des Postes du formalisme mal entendu.

« Si l'on songe que, dans certains cas, des postes peuvent tomber chez des destinataires nécessiteux, on estimera avec nous qu'il n'est pas d'un bénéfice hors de saison. — N.

Lettrés de Soldats

Voici la lettre d'un petit soldat marseillais à sa tante. On y verra cette simplicité dans l'héroïsme qui caractérise le soldat français et cette bonne humeur méridionale qui ne se dément jamais même sur un lit de douleurs :

Ma chère tante,

Tu dois certainement être un peu inquiète sur mon sort, mais tu dois penser que la guerre on ne fait pas toujours ce que l'on veut, pour ne pas donner des indications qui pourraient être divulguées.

Mais maintenant que je ne suis plus sur les lieux du combat, je me suis permis de te donner de mes nouvelles.

Il y a plus d'un mois que je me bats tous les jours, et même toutes les nuits, mais toujours avec un courage et une vaillance qui ne m'ont jamais fait défaut. J'ai été blessé par les Boches dans la fesse par une balle, blessure peu grave et qui se guérira très vite, et ne souffre pas. Nous sommes soignés avec un admirable dévouement par le personnel féminin de l'ambulance — à tel point que lorsque on retourne se battre on désire presque être blessé pour pouvoir être soigné de nouveau.

Tu sais que j'ai obtenu mes galons de sergent sur le champ de bataille, et de plus propose pour la médaille militaire. J'ai en ce moment un peu de fatigue, mais je me suis assuré que mon fusil a fait des victimes.

Les tirailleurs algériens et les tirailleurs algériens qui nous étions sont admirables d'héroïsme et de vaillance. M. Monnier fait son devoir. A mon retour, j'en aurai long à raconter.

Je suis le marseillais ici comme dans mon régime, et de suite très choyé, et tout le monde vient près de moi lorsqu'il y a un rien à dire, sinon que tu dois me répondre de suite pour que ta lettre me parvienne ici.

Rien autre à te dire, sinon que tu dois me répondre de suite pour que ta lettre me parvienne ici.

Embrasse tout le monde pour moi et donne-moi des nouvelles d'Alexandre et de Rose ainsi que de tous.

Je t'embrasse bien fort.

Ton neveu : Félix.

Le Triomphe final

Paris, 30 Septembre.

Nous avons donc, dit le *Temps*, tenu en échec cette armée que les univers entiers croyait si supérieure à la nôtre, et que nous imaginions, nous-mêmes, encore plus forte « comparativement » qu'elle n'est.

Sur le point de se passer à présent.

Après avoir vu la résistance acharnée des Allemands dans les positions défensives qu'ils avaient fortifiées de retranchements improvisés, on peut se faire une idée de la résistance dont ils seront capables lorsqu'ils rentreront en-deçà de leurs frontières, dans un pays connu d'eux, sur un terrain logiquement préparé par eux, ayant à leur disposition toutes leurs ressources et tous leurs moyens.

De notre côté, si nous passons à l'invasion, après avoir été envahis, il est probable que nous attaquerons avec plus de mesure que lorsqu'il s'agissait de libérer notre sol national.

Tout en poursuivant la victoire, nous n'aurons garde de gaspiller nos forces, nous en serons plus ménagers, et nous aurons la préoccupation de laisser agir librement, en dehors de nous, les facteurs sur lesquels nous pouvons compter. Il y a tout d'abord l'action anglaise, dont lord Kitchener et M. Winston Churchill nous annoncent le développement. Il y a ensuite l'invasion russe dans l'Est de l'Allemagne. Il y a enfin le facteur économique, c'est-à-dire le résultat du blocus de l'Allemagne, de sa paralysie industrielle, du manque des matières premières, des objets alimentaires, de l'essence, des éléments du triomphe final seront plus ou moins longs à produire leur plein effet, mais ils seront assez longs, ils se fortifieront les uns par les autres, et quand ils joueront ensemble, ce sera le désastre de l'Allemagne.

Le Recouvrement des Impôts

Bordeaux, 30 Septembre.

Le ministre des Finances vient d'adresser aux trésoriers payeurs généraux une circulaire relative au recouvrement de l'impôt.

Le gouvernement, écrit M. Ribot, ayant besoin de toutes les ressources du Trésor pour faire face aux nécessités de la défense nationale, c'est un devoir patriotique pour tous les citoyens de contribuer, dans la mesure de leurs moyens, aux charges du pays. Ainsi que le rappelle, en 1871, le gouvernement de la Défense Nationale, aider le Trésor en un tel moment c'est faire acte de bon citoyen.

ne dit plus vous à personne et tu peux me tutoyer). Je vois avec plaisir que tu vas prendre place parmi les défenseurs de la Patrie.

« Vas-y sans regret et avec joie. Je ne crois pas que tu sois obligé de risquer ta vie pour la défendre, mais s'il le fallait, donnez sans compter jusqu'à la dernière goutte de ton sang comme nous donnerons le nôtre. Jusqu'à maintenant, les obus ennemis n'ont épargné qu'une seule fois nos troupes, et moi, puisque mon chef, qui était appuyé sur moi, fut mortellement blessé, mais en au-

DERNIERE HEURE

LA GUERRE

Nos Armées ont encore gagné du terrain sur les Allemands

Nos progrès sont surtout sensibles dans la Woevre méridionale

Bordeaux, 30 Septembre.

Le général Legrand a pris le commandement de la 15^e région, en remplacement du général Oudard, appelé à un nouveau commandement.

Le général Legrand vient de recevoir du lieutenant-colonel Perrier, commandant le 111^e de ligne, la lettre suivante qui lui signale la brillante conduite au feu des 111^e et 112^e de ligne. On y verra que les troupes d'Antibes ont fait preuve de leur devoir.

Le colonel Perrier dit notamment :

« Je suis heureux de pouvoir vous dire que le régiment a pris contact de l'ennemi le 14 août, qu'il ne va pas lâché depuis cette date, et qu'il s'est comporté partout et toujours d'une manière digne d'éloges.

« Vous pouvez dire à vos administrés que je suis fier de commander le régiment d'Antibes et que, pas un moment, je n'ai regretté de me trouver à sa tête.

« L'appui de cette affirmation, je vous adresse la copie d'une lettre que m'a adressée le général Toccaze, à la suite du dernier combat auquel le régiment a pris part.

« Vous pourrez faire de cette lettre l'usage que vous jugerez convenable.

Veulliez, etc.

Lieutenant-colonel PERRIER, commandant le 111^e d'infanterie.

Voici la lettre du général Toccaze :

« Le général commandant la 5^e brigade, à M. le colonel commandant le 111^e d'infanterie.

« Le général de brigade a vu à l'œuvre, ces derniers jours, les 111^e et 112^e, et tout particulièrement le 111^e.

« Il a pu se rendre compte, par les morts et les blessés qu'il ont laissés sur le champ de bataille, de leurs efforts, de leur courage et de leur vaillance.

« C'est certainement grâce à eux qu'il est, en grande partie, le succès que remporta le XV^e corps, et qui a mérité les éloges au commandement.

« Le général est heureux d'exprimer toute sa satisfaction aux officiers, sous-officiers, caporaux et soldats des deux régiments. Il prie les chefs de leur adresser ses félicitations et témoignage de la reconnaissance de régiments.

« Le général commandant la 5^e brigade, Signé : TOCCAZE.

Communiqué officiel

Bordeaux, 30 Septembre.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

La situation générale est satisfaisante.

Aucune modification sensible du front, sauf en Woevre méridionale, où nous avons occupé Seicheprey et poussé jusque sur les pentes du Rupt de Mad.

Un communiqué allemand

Londres, 30 Septembre.

Une dépêche d'Amsterdam donne le communiqué officiel suivant :

Sur l'aile droite, en France, la bataille est indécise. Entre l'Oise et la Meuse, l'action est généralement calme.

L'armée opérant contre les forts de la Meuse a repoussé un nouvel assaut des Français de Verdun et de Toul.

L'artillerie de siège a ouvert le feu hier sur quelques forts d'Anvers.

L'assaut des forces belges contre la ligne d'attaque a été repoussé.

Sur le théâtre de la guerre, à l'Est, les assauts des Russes dans la province de Suwalki ont échoué.

La grosse artillerie a commencé hier le bombardement d'Ossowetz.

Communiqué russe

Pétrograde, 30 Septembre.

Communiqué de l'état-major du généralissime :

Le 27 septembre, les troupes russes, après des combats acharnés, se sont emparées des positions allemandes, près d'Augustewitz et de Koptzevo. Le 28 septembre, elles ont occupé les défenses des lacs, dans la direction de Sinne, Sorel et Leifuny. L'ennemi a été repoussé vers Suwalki, Seiny et Marlempol.

L'offensive russe continue.

L'artillerie de siège allemande a continué le bombardement d'Ossowetz sans succès.

Dans le rayon de Schitschoutschin, aux environs d'Ondreivens, on signale de petits engagements.

La décomposition de l'Armée autrichienne

Nich, 27 Septembre.

(retardé dans la transmission)

Le 22 septembre, le commandant des troupes autrichiennes, à Semlin, le major général Gustave Colia, a demandé la reddition de Belgrade par la lettre suivante, adressée au commandant de la place :

« Afin d'éviter à la ville de Belgrade sa destruction par l'artillerie, vous êtes invité à rendre la ville. Dans ce cas, le plus ancien officier de votre garnison, accompagné de tout son état-major et des représentants de la municipalité devra se trouver sur l'embarcadere serbe, à Semlin, dans le délai d'une heure, au plus tard à six heures, ce soir ».

Presque au même temps, le même général adressait à ses officiers et sous-officiers, l'ordre confidentiel suivant :

« Les événements des derniers jours ont prouvé que les officiers et sous-officiers n'ont pas été partout à la hauteur de leur tâche. Quoique certains d'entre eux se soient surtout distingués, je défends strictement la moindre défection. A l'exception de quelques franc-tireurs et à ce qu'il paraît, d'une section de mitrailleurs, il n'y a pas d'autres troupes ennemies sur notre territoire et pourtant certains détachements de nos tirailleurs n'ont pas été en état, hier, de forcer les lignes ennemies parce que les officiers n'ont pas su conduire leurs troupes.

« Tous les commandants doivent imposer leur énergie à leurs troupes et leur servir d'exemple. De tels chefs devront être immédiatement proposés pour être décorés par Sa Majesté. C'est surtout lorsque les officiers font preuve de défiance dans leurs actes, qu'il faut être sévère, que les conséquences en peuvent être nuisibles. Ces officiers devront être aussitôt signalés.

« Dans le rayon de Schitschoutschin, aux environs d'Ondreivens, on signale de petits engagements.

Les Risques Maritimes de Guerre

Bordeaux, 30 Septembre.

Le procureur général près la Cour des Comptes, président de la Commission exécutive des assurances contre les risques maritimes de guerre, rappelle aux intéressés armateurs, chargeurs et courtiers, qu'ils peuvent, personnellement ou par intermédiaire, obtenir tous renseignements utiles et présenter les demandes d'assurance au siège de la Commission, 29, rue du Mirail, chaque jour de 9 heures et demie à midi et de 2 heures à 6 heures. Les demandes peuvent également être adressées par lettres ou télégrammes.

AVIS DE MESSE

Les membres du Cercle de Saint-Julien sont avisés que la messe de sortie de deuil du regretté collègue EAGAN MÉTAYER, tombé au champ d'honneur, aura lieu aujourd'hui, jeudi, à 9 heures du matin.

AVIS DE DECES ET DE MESSE

(Roillemo, Basses-Alpes)

M^{rs} Maurice de Maujouy, née de Salve ; M. Georges et M^{rs} Elisabeth de Maujouy, née de Filhol de Camas ; la vicomtesse douairière de Salve, née de Gombert ; le docteur Rigal, chirurgien de la Légion d'honneur ; la vicomtesse et ses enfants ; le baron et la baronne de Filhol de Camas et leur fille ; M^{rs} de Bailloud, née de Filhol de Camas ; la vicomtesse de Gombert ; le baron de Gombert et ses enfants ; les familles Messie, de Gombert, de L'enversin, d'Autheman, de Montvalon, Madin, de Salveville, d'Herbes et de Bouleux de Courion, ont le douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de M. Maurice-François-IGNACE PIERRE DE MAUJOUY, capitaine au 173^e d'infanterie, tombé glorieusement au champ d'honneur le 26 août à Mont-sur-Moselle et pieusement décédé le 27 août à l'ambulance de Darnesleville, à l'âge de 38 ans, leur époux, père, fils et grand-père, petit-fils, beau-frère, neveu, oncle et cousin, et prient d'assister au service funèbre qui aura lieu vendredi, 2 octobre, à 11 heures, dans l'église de Roillemo (Basses-Alpes). Priés pour lui. Il n'y a pas de lettres de faire part.

Les Réservistes et Territoriaux du Nord sont renvoyés dans leurs foyers

Bordeaux, 30 Septembre.

Lorsque, au début du mois de septembre, les armées allemandes ont envahi le Nord de la France, le gouvernement s'est empressé de convoquer sous les drapeaux tous les réservistes, territoriaux et hommes du service auxiliaire des régions occupées ou menacées par l'ennemi. Cette mesure s'imposait. Laissés dans leurs foyers, ils risquaient d'être à jamais perdus pour la défense nationale, et même emmenés en Allemagne comme prisonniers.

Le mouvement de recul partiel de l'ennemi permet maintenant de faire rentrer dans la

ce moment je n'ai perdu courage et j'espère que tu feras comme moi.

Bien sûr, j'espère, nous reviendrons victorieux et ce sera notre récompense. Je suis fier d'être artilleur, car notre artillerie est merveilleuse et si tu voyais ce qu'on leur envoie... Tâches d'aller dans l'artillerie ! Crois-moi, c'est un bon conseil que je te donne.

Ecris-moi un peu plus souvent et donne-moi un peu de nouvelles. En attendant de te revoir, salue l'hôtel militaire, recois d'un vieux copain ses meilleures amitiés.

Il bombardent une gare et tuent des voyageurs sans défense

Londres, 30 Septembre.

Une dépêche publiée par le *Morning Post*, datée d'Anvers, raconte le sort de certains réfugiés.

A Duffel, à dix milles au sud-est d'Anvers ces réfugiés, en grand nombre, attendant à la gare pour prendre le train, qui devait les transporter hors de la zone de bombardement. Une vingtaine d'obus allemands furent tirés à ce moment et tombèrent dans la gare parmi les voyageurs, dont la plupart furent tués.

Bruxelles est en Allemagne !..

Rotterdam, 30 Septembre.

Selon la *Nieuws Gazet*, le lieutenant allemand chargé de rédiger les actes civils à Bruxelles a indiqué dans la rédaction de ces actes que Bruxelles est en Allemagne. Un acte de naissance est ainsi libellé : « le 17 septembre, à Brussel, Allemagne... ».

On impose à Bruxelles l'heure allemande comme heure légale.

Chronique Locale

La Température

Ciel clair, hier à Marseille, la thermomètre marquait, à 7 heures du matin, 11 degrés 7; à 1 heure de l'après-midi, 21 degrés 1, et à 7 heures du soir, 22 degrés 9. Aux mêmes heures de la nuit, le baromètre indiquait les pressions de 763 millimètres à 7 heures du matin, de 765 millimètres à 10 heures du soir, et de 764 millimètres à 7 heures du soir.

Reprise du commerce avec le Levant. — La Chambre de commerce de Marseille a eu l'honneur d'informer ses ressortissants, vers le milieu de septembre, que M. Lefevre-Méaulle, consul général, attaché commercial en Orient, était venu à Marseille sur les instructions de M. Delcassé, ministre des Affaires Étrangères, et que d'ici à la reprise des affaires avec le Levant.

Depuis lors, M. Lefevre-Méaulle s'est tenu trois fois par semaine à la disposition des personnes désireuses de profiter des renseignements qu'il possédait sur les affaires de commerce qui lui sont adressées par des importateurs d'Égypte ou des Balkans. Nous sommes heureux de constater que cette initiative a été hautement appréciée par nos commerçants et de nos industriels, comme en témoignent les nombreuses visites reçues jusqu'à ce jour par M. Lefevre-Méaulle et les résultats déjà obtenus grâce à son intervention.

Nous rappelons que M. Lefevre-Méaulle reçoit à la Chambre de Commerce tous les lundis, mercredis et vendredis, de 3 heures à 5 heures 30 de l'après-midi.

Le prix du pain. — Un arrêté municipal fixe ainsi le prix du pain pour la semaine du 21 octobre au 27 octobre, à 0 fr. 45 le kilo, 25 centimes le demi-kilo.

Le Commerce est prévenu que, jusqu'à nouvel avis, toutes les communications téléphoniques pour les assureurs doivent être faites par le numéro 5-07.

L'ouverture du Lycée musical (19, cours Deville). — La direction informe ses élèves, anciens et nouveaux, que malgré la reprise des cours, quelques heures sont consacrées à divers articles de lingerie, destinés à nos soldats. A cet effet, une salle sera transformée en atelier de couture, de 2 heures de l'après-midi à 6 heures du soir. D'autre part, tous les dons particuliers seront reçus avec reconnaissance, soit pour les hôpitaux ou familles nécessiteuses.

La deuxième session de l'examen de certification des études primaires supérieures aura lieu le 15 octobre, au lieu de l'examen de certification de l'enseignement primaire, par erreur, la manifestation avait été annoncée par erreur.

Institut commercial Colbert. — La distribution des prix d'honneur de M. le ministre du Commerce et de l'Industrie, de M. le maire de Marseille, médailles et argent, etc., aux lauréats des concours de l'Institut commercial Colbert aura lieu dimanche 4 octobre, à la Faculté des Sciences (40, allées des Capucines).

La reprise des cours gratuits de comptabilité, sténographie, machine à écrire, correspondance commerciale, langues vivantes, solfège, piano, arts d'agrément, est fixée au lundi 5 octobre. Collèges de P. T. T., professeurs, Ponts et Chaussées, etc., est fixée au 10 octobre. Inscriptions tous les jours de 9 heures à 5 heures à l'Institut commercial Colbert, 2, rue des Fenillets et Noailles.

Les anciennes ouvrières de la Société générale de la Tente sont priées de se présenter 23, quai du Canal.

Un inconnu. — Le service de la Sûreté a arrêté hier un nommé Michel Andréani, âgé de 39 ans, condamné sans domicile fixe, inconnu d'inspiration. Cet individu a été mis à la disposition de l'autorité militaire.

Deux amis, Ferdinand G., 35 ans, rue Bonaparte, et Nicolas A., inconnus, tous deux, s'étaient rendus en partie de plaisir au Redon et en revenant, avant-hier soir, quelque éméché. Dans le tramway, ils faisaient du tapage, une dame qui avait été contrainte de quitter le tramway fut blessée par un objet que l'un des deux amis avait lancé. Les deux amis ont été arrêtés et ont été remis à la disposition de l'autorité militaire.

Bizarres procédés. — Mme Vergrietti, de passage à Marseille et descendue dans un hôtel du centre, avait reçu, avant-hier, un visiteur d'un nom étrange qui déclara se nommer Nan Ham et qui offrit ses services en qualité de domestique. Lorsqu'il fut agréé, Nan Ham prit Mme Vergrietti de lui avancer une somme de 25 francs, à valoir sur ses futurs appointements. Mme Vergrietti refusa et Nan Ham prit ses 25 francs et se retira. Mme Vergrietti porta plainte et le Sûreté rechercha l'Annamite qu'elle espérait retrouver un jour.

Blessé par une automobile. — Vers 7 heures avant-hier soir, la jeune Paul Collin, 11 ans, jouait devant la maison habitée par ses parents, 24, avenue d'Arené. Vint à passer une automobile conduite par le chauffeur Armand Césaire, 17 ans, cours Lieutaud, 13. L'enfant, qui ne put éviter la lourde voiture, fut blessé à la tête assez grièvement pour que son état ait nécessité son admission d'urgence à la Clinique. Une enquête est ouverte pour établir à qui incombent la responsabilité de cet accident fâcheux.

On arrête. — Le service de la Sûreté a arrêté, avant-hier soir, le navigateur Yves Léon, 25 ans, inscrit au bureau de Marseille, Yves Léon, déserteur du vaisseau-école Calédonien depuis 1910, va être mis à la disposition de l'autorité maritime.

Procédés d'apaches. — Avant-hier soir, vers 7 heures et demie, une bande de jeunes garçons âgés d'une vingtaine d'années pénétra violemment dans le bar exploité par les époux Parretti, 40, avenue d'Arené. Empoignant des chaises, les énergumènes frappèrent un consommateur, le jeune Joannin, âgé de 16 ans, habitant boulevard de Foscolombe. D'autres cognèrent sur le vitrier du comptoir, les glaces, brisèrent tout, puis disparurent sans avoir été inquiétés, car les propriétaires du bar furent terrifiés par cette agression aussi brutale que soudaine.

Le commissaire de police de service à la Permanence reçut la plainte de Mme Parretti, commença une enquête et prévint la Sûreté. On recherche de mauvais sujets.

Au feu ! — Un incendie s'est déclaré hier matin vers 9 heures dans les caves de la bièragerie Brillant, sise, 58, rue du Forbin. Dans ces caves se trouvaient 800 fûts environ destinés à la chauffe du four. Bientôt elles flambaient tout en danger le marais et les combles de l'immeuble. Les pompiers, aussitôt accourus, attaquèrent le foyer et après plusieurs heures d'efforts, réussirent à s'en rendre maîtres en inondant les caves avec de l'eau.

Les dégâts, purement matériels, ne sont pas évalués, mais ne sont pas très importants.

Petite chronique. — Les membres de la Société des Enfants de la Drome se réunissent et se divertissent au restaurant rochelois à 2 h. 30, boulevard Dugomier, 11 A.

Autour de Marseille

AUBAGNE. — Au conseil des adjoints qui s'est réuni mardi matin à l'hôtel de Ville, on a, en outre, discuté la question de la répartition des dépenses incombant à la commune par l'hospitallerie. Le rapport de 300 blessés militaires, les canines de chiens, les chiens perdus, le matériel, etc., ont été discutés. Les classes de l'école maternelle devant servir à abriter une cinquantaine de blessés, les classes de l'école primaire devant servir de dortoirs, il a été décidé de faire procéder à la construction d'un établissement provisoire pour les blessés. Les classes de l'école maternelle devant servir de dortoirs, il a été décidé de faire procéder à la construction d'un établissement provisoire pour les blessés.

La Commission du Comité d'hospitalisation des blessés militaires chargés des locaux et du matériel de couchage, a pris, relativement à la répartition des 300 qui nous incombent, les dispositions suivantes :

L'hôpital-hospice pourra en recevoir immédiatement 300, et pour le surplus, il sera nécessaire de louer des locaux dans divers hôtels de la ville, de façon à pouvoir, dans deux ou trois jours, être reçu au lieu d'être au Centre de la ville, dans des locaux provisoires. Quant aux blessés, ils seront répartis entre l'école maternelle, le lieu d'été du Cercle de l'Éducation des Jeunes, la Société Italienne de la Fratellanza, la Société des Falceniers et le lieu d'été du café de Provence.

LA CIOTAT. — En réponse à une demande de renseignements concernant le nommé Tom Joseph Albert, sergent au 7^e Régiment de tirailleurs algériens, on n'a pu en donner de nouvelles. L'autorité militaire informe qu'aucune nouvelle fâcheuse est parvenue au milieu de la guerre.

SALON. — Hôpital-Hospice. — A la suite de l'appel adressé à notre population, l'hospice a reçu au total 23 blessés militaires, 3 à 5 ans, 30 ans de lit, des convalescents, du lit, du vin, des médicaments, des journaux, des livres et des journaux. D'autre part, il a été prêtés des livres, des journaux, des journaux, des livres et des journaux.

Préparation militaire. — Les Sociétés de préparation militaire viennent de constituer, pour Salon et son canton, une Commission spéciale qui fonctionnera pendant la durée des hostilités. Les jeunes gens des classes 1915 et 1916, ainsi que les jeunes susceptibles d'être mobilisés, qui pourrissent être instruits et exercés de préparation sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu, le 10 octobre, à 9 heures du soir, 9, rue des Minimes, chez M. Conte-Devoix, président. Il sera présenté aux membres de la S. A. G. 920 un reçu de 5 fr.

Théâtres et Concerts

FEMINA-DINEMA-GAUMONT
Dernières des grands succès : LES FIANÇES DE SÉVILLE avec course de taureau ; LE RACHAT DU PASSÉ, drame patriotique, etc. ACTUALITÉS, films et séries. Demain : NOUVEAU PROGRAMME SENSATIONNEL.

Abd-el-Aziz à Bordeaux

UNE INTERVIEW DE L'EX-SULTAN DU MAROC
Bordeaux, 30 Septembre.

La Liberté du Sud-Ouest a interviewé Abd-el-Aziz, qui, comme on sait, se trouve à Bordeaux, et lui a fait poser les questions suivantes : Abd-el-Aziz, après quelques secondes d'hésitation, fait répondre que, se trouvant à proximité du siège provisoire du gouvernement, il avait tenu à visiter M. Poincaré et à s'entretenir avec M. Delcassé, sur lequel il n'a rien pu apprendre. C'est un grand homme d'État, a-t-il déclaré, et il lui est très agréable d'avoir pu causer avec lui.

Nos Blessés
L'autorité militaire nous communique la liste officielle suivante des blessés actuellement en traitement dans les divers hôpitaux de notre ville :

Hôpital auxiliaire annexe clinique Gaudier (11, rue du Transvaal)
Munier Pierre, lieutenant, 5^e infanterie. — Jacques Pierre, capitaine, 6^e infanterie. — Gracex Paul, capitaine, 6^e infanterie. — Bianceau Antoine, sous-lieutenant, 6^e infanterie. — Abraham Louis, sous-lieutenant, 5^e infanterie.

Hôpital auxiliaire Clinique Bouchard (17, rue Sainte-Philomène)
Bertrand Lucien, soldat, 4^e infanterie. — Leroy Henri, soldat, 4^e infanterie. — Pysal Auguste, soldat, 3^e infanterie. — Tourelle Edouard, soldat, 4^e infanterie. — Caille Lucien, soldat, 4^e infanterie. — Chereau Marcel, soldat, 13^e infanterie. — Cozic Henri, sergent, 13^e infanterie. — Corse Gilbert, sergent, 13^e infanterie. — Gouin Auguste, adjudant, 15^e infanterie. — Beaugott Charles, adjudant, 16^e infanterie. — Bertin François, sergent, 16^e infanterie. — Moheng Georges, sergent, 16^e infanterie. — Jacques Albert, soldat, 16^e infanterie. — Euzéby Antoine, soldat, 25^e infanterie. — Girault Camille, 31^e infanterie. — Ripert Edouard, soldat, 15^e infanterie. — Poirier Henri, soldat, 8^e chasseurs. — Potier Auguste, maréchal-des-logis, 4^e artillerie. — Massot Pierre, brigadier, 4^e artillerie. — Ribal Jules, ambulancier, 6^e division.

Hôpital auxiliaire rue Thomas
Aquin Auguste, soldat, 4^e infanterie. — Coulette Gabriel, soldat, 5^e infanterie. — Denis Léon-Auguste, sergent, 5^e infanterie. — Marvolet Albert, soldat, 5^e infanterie. — Goussier Louis, soldat, 6^e infanterie. — Nonien Louis, soldat, 6^e infanterie. — Greun Joseph, soldat, 7^e infanterie. — Tapiau Jules, soldat, 7^e infanterie. — Poiret Clovis, soldat, 7^e infanterie. — Poirier Albert, soldat, 7^e infanterie. — Delbecq Henri, soldat, 8^e infanterie. — Graux Paul-Lucien, caporal, 8^e infanterie. — Larocelle Georges, soldat, 8^e infanterie. — Blanchard Pierre, soldat, 8^e infanterie. — Hochard Henri, soldat, 8^e infanterie. — Ghessen Henri, caporal, 8^e infanterie. — Royaux Herman, soldat, 9^e infanterie. — Lacaun Gaston-Pierre, caporal, 13^e infanterie. — Dolhovey Alceste, soldat, 16^e infanterie. — Canonne Georges, soldat, 16^e infanterie. — Marcel Maris, soldat, 17^e infanterie. — Poplard Emile, soldat, 17^e infanterie. — Dode Clément, sous-officier de musique, 8^e colonial. — Vallet Alexis, soldat, 9^e chasseurs. — Delaetere Eugène, soldat, 9^e chasseurs. — Solbach Armand, soldat, 9^e chasseurs. — Poplard Emile, soldat, 4^e artillerie. — Patoux Edgard, sergent, 1^e génie. — Gache Raoul, sergent, 13^e infanterie.

Hôpital militaire de la rue de Lodi
Champ Marcel, soldat, 1^e infanterie. — Perrimon Louis, adjudant, 1^e infanterie. — Chippillon René, soldat, 5^e infanterie. — Carracino Etienne, soldat, 11^e infanterie. — Cornillon Lucien, sergent, 11^e infanterie. — Bourrel Philippe, soldat, 12^e infanterie.

COMMUNICATIONS
Comité central de la section. — Jeudi 30 octobre, réunion de la commission au siège du Comité, à 9 heures du soir, 9, rue des Minimes. Fédération des sociétés d'Instruction laïque. — Les délégués non mobilisés sont priés d'assister à

Total de la 13^e liste. 8.122 80
Listes précédentes. 341.268 80
Total à ce jour. 349.391 60

La souscription demeure ouverte dans les bureaux du *Sémaphore*, du *Petit Marseillais*, du *Petit Provençal*, du *Radical* et du *Soleil du Midi*. Les souscripteurs pourront s'y présenter de 9 heures à midi et de 3 heures à 6 heures du soir.

Calvat Charles, sergent, 11^e infanterie.

Pachiani Jean-Baptiste, soldat, 14^e infanterie. — Vaillant, soldat, 14^e infanterie. — Rissone Léon, soldat, 14^e infanterie. — Seyles André, soldat, 15^e infanterie. — Fougen Maurice, sergent, 15^e infanterie. — Bonnard Joseph, soldat, 17^e infanterie. — Bouquet Henri, tambour-major, 20^e infanterie. — Bouquet Etienne, soldat, 31^e infanterie. — Muraçcioli Antoine, soldat, 31^e infanterie. — Dubus Jean, sergent, 31^e infanterie. — Tomasi Ange, sergent, 37^e infanterie. — Sablayrolles Louis, soldat, 2^e colonial. — Perali Clément, soldat, 2^e colonial. — Valle Marianne, soldat, 2^e colonial. — Paoli Dominique, soldat, 2^e colonial. — Peretti Jean, soldat, 2^e colonial. — Guilleminot Auguste, capitaine, 2^e colonial. — Gerlomini Jean, caporal, 2^e colonial. — Gerlomini Jean, adjudant, 2^e colonial. — Dastros Marius, soldat, 2^e artillerie. — Morel Henri, soldat, 2^e artillerie.

Le mouvement d'entrées et de sorties dans nos ports, à cet effet, hier, le 29 septembre, ont été :
Le vapeur *Albatros*, venant de Livourne et Bastia, avec 742 passagers et 83 tonnes divers ; le *Tingard*, Compagnie Transatlantique, venant de Casablanca, avec 300 tonnes céréales et vin ; le *Aude*, Compagnie Transatlantique, venant de Casablanca, avec 300 tonnes céréales et vin ; le *Belton*, Compagnie anglaise *Malwa*, de Sydney, avec 450 passagers et 450 tonnes divers ; le *Gange*, Messageries Maritimes, part pour Haiphong ; le *Rhone*, Compagnie Mixte, part pour Tunis ; le vapeur anglais *Clarendon*, part pour Haiphong ; le vapeur français *Amiral-Jamelin*, part pour Bordeaux.

Chronique d'Aix
Assistance mutuelle de la ville. — Il est porté à la connaissance des membres non mobilisés que la commission des secours a été réunie aujourd'hui, au Café Assolant, place de la Mairie. Les listes des mobilisés qui n'ont pas encore fait leur déclaration sont priées de la faire à ce moment et de présenter le carnet de sociétaire qui leur soit régularisé.

Arrestation. — Trois hindous arrêtés dans la commune de Fuvac ont été présentés au parquet de la ville d'Aix. L'autorité militaire a été avisée et pas nettement établie. Il s'agit, sans doute, de trois sujets de l'Inde, appartenant aux armées anglaises, qui ont été arrêtés par nos soldats et rejoignent leurs camarades. Comme aucun d'eux ne parle notre langue, un interprète a été désigné pour leur faire connaître les motifs de leur arrestation. C'est par lui qu'on saura exactement la vérité.

Bourse de Bordeaux du 30 Septembre
3 % Français 76. — 3 1/2 % Amortissable, 88 50. Ville de Paris 189, 220. — 4 1/2 % 1898, 88 50. — 4 1/2 % 1900, 88. — 4 1/2 % 1903, 87. — Foncières 1879, 83. — Banque de France, 4.000. Rio, 1.120. — Panama 1889, 87. — Japon 1913, 450. — Italie, 144. — Russie 4 1/2 %, 85. — 5 %, 100. — Obligations du Midi, 374. — Orléans, 372. — Orléans (nouveau), 373. — Lyon, 1.038. — Antenne Occidentale, 869. — Romain Boyer, 80.

Bourse de Marseille du 30 Septembre
3 % Amortissable au porteur, 75. 3 1/2 %, 61 %. — 4 %, 60. — Japon, bons du Trésor 5 %, 113, 455. — Russie 5 % 1906, 83. 4 1/2 %, 1909, 80. 75. — Crédit Lyonnais 1100. — Compt. des Escomptes 100. — Suez 4.000. — Panama 1889, 87. — Japon 1913, 450. — Italie, 144. — Russie 4 1/2 %, 85. — 5 %, 100. — Obligations du Midi, 374. — Orléans, 372. — Orléans (nouveau), 373. — Lyon, 1.038. — Antenne Occidentale, 869. — Romain Boyer, 80.

Aidons le Trésor public

En créant les bons de la Défense nationale, le gouvernement fait appel à tous ceux qui par leurs disponibilités peuvent venir en aide à notre Trésorerie. L'argent est le nerf de la guerre. Le Trésor offre à ses souscripteurs de sérieux avantages ; les bons nouveaux rapportent un intérêt de 5 % par an, par avance, soit un intérêt effectif de 5 1/4 % ; un droit de préférence pour les emprunts sera attaché. Au public de faire son devoir. L'heure n'est pas aux incertitudes égoïstes ; l'or qui dort improprement ne sert pas la patrie. Il faut que nos capitaux fassent front à l'ennemi.

SOCIÉTÉ NOUVELLE
des
Raffineries de Sucre de Saint-Louis
Société anonyme. — Capital : 6.500.000 fr.
COUPON N° 15

MM. les actionnaires sont informés que le Conseil d'administration autorisé la distribution de 2 1/2 % à valoir sur les intérêts du fonds social pendant l'exercice courant. Le dividende de 0,55 sera payé au siège social, le 15 de la République, à partir du 1^{er} octobre 1914 contre remise du coupon n° 15 et sous déduction des impôts, soit de 0 fr. 25 par action nominative et de 0 fr. 90 par action au porteur.

Le Conseil d'Administration.

DRAPEAUX
DE TOUTES LES PUISSANCES
Vente en
GROS et DÉTAIL
AU GRAND S'-MICHEL
40, rue des Minimes
ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES du 30 septembre 1914. — Belle-garde Josephine, rue Ferrat, 25. Magie Maxcé, rue de Gênes, 21. — Bérenger Josephine, rue Savoie, 67. — Baudry Raymond, Bastue, 1. — Bonnet Jules, Courtes Lucie, 73 ans. — Yvette, boulevard Bonis, 8. — Forêt Odette, rue Danton, 4. — Florens Lucienne, La Valentine, 1. — Matis Odette, rue Fontaine-Jourdan, 14. — Recco Jeanne, rue Saint-Christophe, 7. — Bérenger Auguste Saint-Loup. — Habib Rose rue Pavillon, 33. — Ferevo Jean, rue de la Madeleine, 12. — Guillaum Robert, Saint-Louis.

DÉCÈS du 30 septembre 1914. — Collet Emilie, 85 ans, Saint-Barnabé. — Bianco Teresa, 64 ans, Calade-Saint-Just. — Bergia Marie, 41 ans, boulevard Gavoty, 24. — Courtes Lucie, 73 ans, boulevard Notre-Dame, 73. — Castello Marie, 63 ans, rue du Bosc, 24. — Giacco Louis, 23 ans, rue Ythout, 10. — Poirier Auguste, 73 ans, chemin de Mazargues, 234. — Coste Amélie, 53 ans, Montée de l'Oratoire. — Bonino Marie, 49 ans, chemin de Mazargues, 7. — Grimaldi Auguste, 60 ans, rue Sainte-Victoire, 29. — Coschiera Claire, 42 ans, rue Albrand, 42. — Jean Blanche, 75 ans, boulevard Baille, 145. — Marnon Marie, 80 ans, rue Forest, 19. — Bonin Philibert, 44 ans, boulevard de la Major, 17. — Tribes Marie, 35 ans, Calade-Saint-Just. — Zucchetto Noël, 21 mois, rue Farinette, 13. — Acquarone Jean, rue du Refuge, 34. — Soulet Marie, 74 ans, rue des Petites-Maisons.

Total : 23 décès, dont 2 enfants sous 2 mort-nés.

Tribune du Travail

« On demande un demi-ouvrier charcutier, rue de la République, 93. »
« On demande des ouvrières pour la chemise hommes, 4, place des Capucines. »
« On demande 2 jeunes gens présentés par leurs parents, cours et bureaux, 5, rue République, au 2^e étage. »
« On demande 9, rue Moustier, Modes, au 1^{er}, une jeune fille payée de suite pour faire les courses. »
Cours du Travail. — On demande : Ouvrier cordonnier pour le clou, cordonnier pour la chaussure, demi-ouvrier cordonnier pour le tiers point, ouvrier jardinière cébillaire, un peu âgé, logé et nourri, demi-ouvrier coiffeur, ouvrier pour tondre des soldats, demi-ouvrière et apprentie pantalonniers, apprentie dégraisseur et apprentie plieuse de bottines. S'adresser Bourse du Travail, rue de l'Académie, 12.
Bulletin hebdomadaire des placements opérés par le secretariat de la Bourse du Travail du 20 au 26 septembre 1914 : Demandes d'emplois divers, 217 ; offres, 174 ; placés, 171.

BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE

Les **BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE**, émis en vertu du décret du 13 septembre 1914, sont de **CENT francs**, **CING CENTS francs**, ou **MILLE francs**. Exceptionnellement ils peuvent être de **DIX MILLE francs**.

Ces bons sont délivrés à échéance de **trois mois**, **six mois**, ou **un an**, au choix des souscripteurs.

Ils seront admis avec **droit de préférence**, jusqu'à concurrence de leur montant pour la libération des souscriptions au futur emprunt.

Les **BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE** portent **intérêt à 5 0/0**. Les intérêts sont payés par anticipation et viennent ainsi en déduction des versements, conformément au tableau ci-après :

MONTANT, ÉCÉANCE DES BONS ET SOMMES À VERSER :

100 fr.	à 3 mois 93,75	à 6 mois 93,75	à 1 an 93,75
500 fr.	à 3 mois 468,75	à 6 mois 468,75	à 1 an 468,75
1.000 fr.	à 3 mois 937,50	à 6 mois 937,50	à 1 an 937,50

Le **taux net des Bons est donc de près de 5 1/2 %**.

La terrible crise nationale que nous traversons exige toutes les bonnes volontés, tous les dévouements. Il est de notre devoir de Défense Nationale, en organisant la victoire, de faire appel aux capitaux ; ceux-ci sont un élément nécessaire et considérable pour le succès final et certain de nos armées. Tout Français aura à cœur de contribuer à assurer le succès de cette souscription nationale.

On souscrit à la **TRESORERIE GÉNÉRALE**, à Marseille

Le rôle d'un quotidien comme LE PETIT PROVENÇAL

est d'entrer chaque matin dans cent mille ménages pour y porter les nouvelles de la veille.

N'est-ce pas vraiment commode pour vous **ANNONCEURS**, en utilisant ses

ANNONCES ÉCONOMIQUES "CLASSÉES"
d'y pénétrer avec lui, de dire à ses lecteurs quel est votre désir :

Acheter, Vendre, Échanger
quoi que ce soit.

Et cela de si économique façon :

Nos Annonces Économiques "Classées" paraissent tous les **MARDIS** et **VENDREDIS**.
PRIX : 0.50 LA LIGNE

MALADIES SECRÈTES

Écoulements, Maladies de peau, Maladies coloniales, Rétrécissements, Impuissance, Hémorroïdes, Mitrices, Guérison radicale et rapide. Consultations tous les jours de 9 heures à 6 heures. **INSTITUT SPÉCIAL** de Paris, licencié en sciences, ex-externe au concours des hôpitaux de Paris, officier I. P. méd. d'or (exposition d'Hyg.). — **NOTA :** Guérison radicale de la Syphilis par Méthode nouvelle de reconst. minérale du plasma sanguin, 60 à 90 jours, suivant les cas. Sérum de Quéry et Nicolle. Prix de l'injection du GOS d'Éclairci dose forte, vingt francs.

Ventes ou Achats de Fonds de Commerce
Les extraits ou avis de ventes ou achats de fonds de commerce peuvent être insérés en conformité de la loi du 17 mars 1909, dans le journal **LE PETIT PROVENÇAL**, aux conditions de son tarif local ordinaire.

La loi stipule (article 3), que la publication doit être faite à la date de la vente ou de l'achat, dans la quinzaine de la date de la signature de l'acte. Cette publication devra être renouvelée du 8^e au 15^e jour après la première insertion.

L'extrait ou avis contiendra les noms et domiciles de l'ancien et du nouveau propriétaire, la nature et le siège du fonds, l'indication du délai fixé pour les oppositions et une élection de domicile dans le ressort du tribunal.

Pharm. ouis. meub. mais. tr. bourg. 15 fr. S'adr. r. Nationale, 61, bout.

VIBOX JOURNAL
Pour Pliage et Emballage
A VENDRE
S'adresser Bureau du Journal

BAUME DE REÇLES

pour le raffermissement DES SEINS
Seul traitement externe inoffensif pour donner à la femme une poitrine idéale. Chaque pot est scellé du timbre de garantie de la Société d'Hygiène de France qui a analysé et contrôlé notre produit.

Prix du Pot 4 francs, par 6 pots 22 francs, expédition franco et discrète contre timbres ou mandat.
Adressés Pharmacie **DIANOUX**, 64 Chemin d'Aix, 30 — Marseille

Le VIN DE VIANDE AUBERT

Viande de bœuf, phosphate, quinquina donne FORCE, ÉNERGIE, SANTÉ
aux Anémiques, Convalescents, Déprimés, Affaiblis
La bout. 4.50, la 1/2 bout. 2.50, Franco gare par 4 bouteilles, Pharmacie Castel-Chabre Toulon

DAME Parisienne, 30 ans, bonne couturière et lingère, demande occupation dans famille bourgeoise ou hôtel. Ecrire au S. A. R. L. Grignan, 63.

JE DONNE suite à mes MONTES remontré par 40 ans de S. K. Jourdan, 4 Canal, 8 (imp.). Dem. ren. d. expéd.

AVIS AUX LAITIERS
L. LUSTRE, 102, av. d'Arené, arrivera demain vendredi avec un convoi de vaches de Morzéau.

BAINS
145, Grand Chemin d'Aix Bains simples, 0.60 cent. (linge compris). Bains-Douches, 0.20 c.

À VENDRE mobilier complet, 75 rue Sénac.

Appartements Meublés CHAMBRES & CUISINES
46, rue Fortia

AVIS AUX LECTEURS
Le **Petit Provençal** est en vente tous les jours, à 5 centimes.

AVIS AUX LECTEURS
Le **Petit Provençal** est en vente tous les jours, à 5 centimes.

AVIS AUX LECTEURS
Le **Petit Provençal** est en vente tous les jours, à 5 centimes.

AVIS AUX LECTEURS
Le **Petit Provençal** est en vente tous les jours, à 5 centimes.